



Industrie
Canada

Industry
Canada

Un partenaire indispensable

*Notre contribution
à la qualité de vie
des Canadiens*

2003

Mandat d'Industrie Canada

Industrie Canada a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et d'améliorer ainsi le niveau et la qualité de vie au pays. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère stimule l'essor d'une économie dynamique et novatrice pour :

- procurer aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés;
- favoriser la croissance des entreprises grâce à l'amélioration soutenue de la performance sur le plan de la productivité et de l'innovation;
- donner aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel;
- assurer la viabilité de l'avenir des Canadiens au point de vue économique, environnemental et social.

Par le truchement de ses cinq objectifs stratégiques (innovation, connectivité, marché, investissement et commerce), Industrie Canada s'efforce d'aider les Canadiens à contribuer à l'économie du savoir et à améliorer la performance du pays sur le plan de la productivité et de l'innovation.

www.ic.gc.ca

Canada

Nos programmes

Collectivités ingénieuses
 Entreprise autochtone Canada
 Étudiants bien branchés
 Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre
 Initiative des villes durables
 Initiative fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario
 Mécanisme de financement structuré
 Ordinateurs pour les écoles
 Partenariat technologique Canada
 Programme d'accès communautaire
 Programme de financement des petites entreprises du Canada
 Programme d'infrastructures Canada-Ontario
 Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement
 Rescol
 Services à large bande pour le développement rural et du Nord

Nos services

Cartes routières technologiques
 Centres de commerce international
 Centres de services aux entreprises du Canada
 Corporations Canada
 ebiz.facile
 Équipe Canada inc
 Équipes sectorielles commerciales Canada
 ExportSource
 Partenaires pour l'investissement au Canada
 Portaildesaffaires.ca
 Réseaux de centres d'excellence
 Le Service des délégués commerciaux du Canada
 SourceCAN
 Spectre en direct
 Strategis
 Le Web pour tous

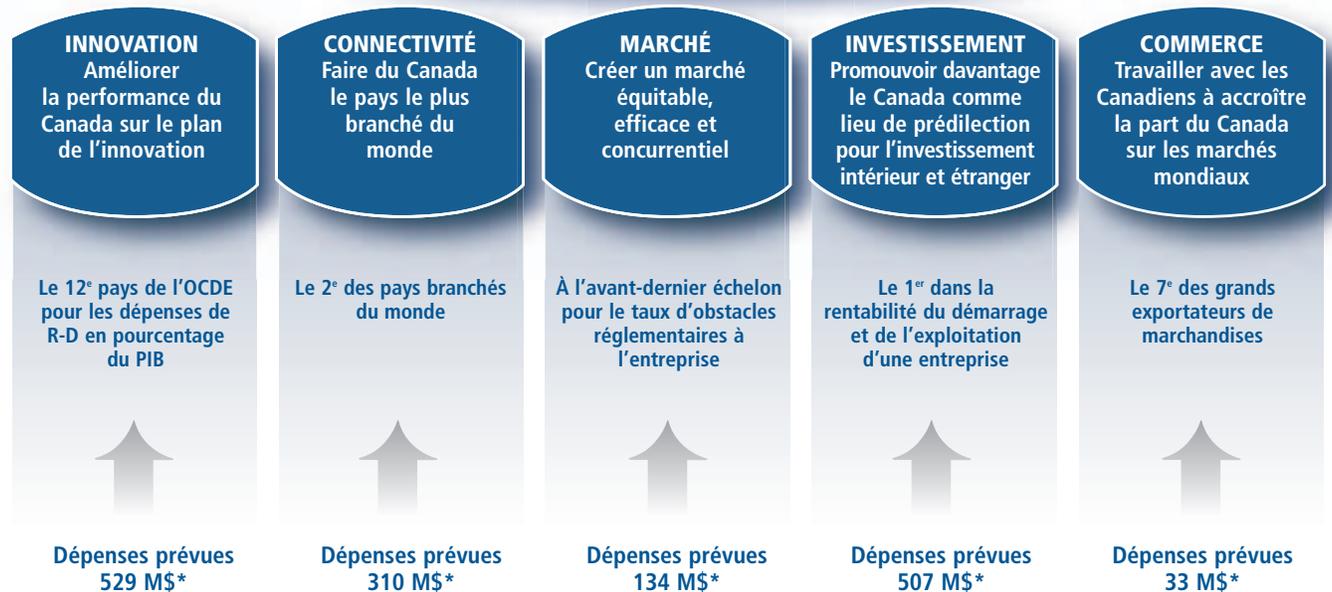
Stimuler l'essor économique La situation actuelle



RÉUSSIR DANS L'ÉCONOMIE DU SAVOIR

INDUSTRIE CANADA : RELEVER LE DÉFI

Nos objectifs stratégiques La situation actuelle



Total des dépenses prévues en 2003-2004 : 1 658,7 millions de dollars**
 Équivalents temps pleins prévus en 2003-2004 : 6 156

Pour de plus amples renseignements sur ces programmes et services d'Industrie Canada ainsi que sur d'autres, consulter :
www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/icPages/Programmes

* Les chiffres sont fondés uniquement sur le budgétaire du Budget principal des dépenses de 2003-2004 et excluent le Budget supplémentaire des dépenses. Les subventions et contributions ainsi que le régime de prestations aux employés sont inclus.

** Les chiffres sont fondés uniquement sur le budgétaire du Budget principal des dépenses de 2003-2004. Ils excluent le Budget supplémentaire des dépenses et les recettes en sont déduites. Les subventions et contributions ainsi que le régime de prestations aux employés sont inclus. Comprend 146 millions de dollars pour les services de gestion et de gouvernance.

Table des matières

Message du Ministre	1
Introduction	3
La qualité de vie au Canada	4
Stimuler l'essor économique	5
Les grandes priorités d'Industrie Canada	5
Croissance de la productivité	5
Création d'emplois	6
Augmentation des revenus	7
Développement durable	7
Innovation	9
Nos réalisations	9
Notre situation actuelle	10
Nos projets	11
Connectivité	13
Nos réalisations	13
Notre situation actuelle	15
Nos projets	16
Marché	18
Nos réalisations	18
Notre situation actuelle	20
Nos projets	21
Investissement	23
Nos réalisations	23
Notre situation actuelle	24
Nos projets	25
Commerce	27
Nos réalisations	27
Notre situation actuelle	29
Nos projets	30
Conclusion	32

On peut obtenir cette publication sur supports multiples, sur demande.
Communiquer avec le Centre de diffusion de l'information dont les coordonnées suivent.

Pour obtenir des exemplaires imprimés de cette publication, s'adresser également au :

Centre de diffusion de l'information
Direction générale des communications et du marketing
Industrie Canada
Bureau 268D, tour Ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 947-7466
Télécopieur : (613) 954-6436
Courriel : publications@ic.gc.ca

Also available in English under the title *Making a Difference*.

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à copyright.droitdauteur@communication.gc.ca.

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue C1-12/2004-PDF
ISBN 0-662-89474-X
53969B

Message du Ministre

Dans l'économie d'aujourd'hui, de plus en plus axée sur le savoir et la mondialisation des marchés, la réussite du Canada repose sur une économie prospère et innovatrice. Notre pays fait de plus en plus figure de chef de file dans cette nouvelle économie du savoir, en raison notamment de l'importance de ses investissements dans la recherche de pointe et de ses percées dans les nouvelles technologies, comme les piles à combustible, la génomique et la biotechnologie. Pour améliorer le niveau et la qualité de vie de l'ensemble de la population, il faut tirer parti de ces atouts économiques.

Le Canada, qui affiche la plus forte croissance économique de tous les pays du G-7 depuis les cinq dernières années, continue de marquer d'importants progrès. Son gouvernement a enregistré un excédent budgétaire six années de suite tout en réduisant les impôts sur le revenu des particuliers et sur les bénéfices des sociétés. Sa main-d'œuvre est l'une des plus instruites du monde et les entreprises savent très bien que le Canada est le pays du G-7 où le coût des affaires est le plus faible. En plus de veiller de près à rationaliser la réglementation pour stimuler l'investissement et l'innovation, le gouvernement du Canada a, depuis 1997, investi plus de 11 milliards de dollars dans les recherches menées par les entreprises, les universités et les collèges ici même au pays.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada met tout en œuvre pour accroître la productivité du pays. La *Stratégie d'innovation du Canada* sert de guide sur les moyens à prendre afin d'améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes : mettre davantage l'accent sur la recherche-développement et la commercialisation des fruits de cette recherche, faciliter l'accès au capital de risque et de développement et s'assurer que la main-d'œuvre possède les compétences requises pour être concurrentielle au XXI^e siècle.

Industrie Canada travaille avec les entreprises canadiennes à l'édification d'une économie plus productive, innovatrice et concurrentielle, ce qui par la même occasion permet aux Canadiens de bénéficier d'un niveau de vie plus élevé et d'une meilleure qualité de vie. S'ajoutent aux programmes du Ministère ceux des 16 ministères et organismes fédéraux qui composent le portefeuille de l'Industrie, notamment les organismes de développement régional, l'Agence spatiale canadienne, Statistique Canada et les conseils subventionnaires.

En conjuguant leurs efforts, ces organismes aident les entreprises, les universités, les collèges et les institutions à but non lucratif à transformer des idées en produits et services; ils contribuent à l'essor des petites et moyennes entreprises en favorisant l'accès au financement, à l'information et aux services et encouragent le développement de nouveaux produits destinés aux vastes marchés d'exportation. Ils appuient par ailleurs de nouvelles façons d'aborder le développement économique communautaire dans chacune des régions du pays, en misant sur les forces et les aspirations des collectivités.

Industrie Canada et les partenaires du portefeuille ne représentent qu'un rouage parmi d'autres, car c'est en collaborant avec les associations et en établissant des relations internationales que l'on peut créer des instituts virtuels, où chercheurs, scientifiques et universitaires du pays et du monde entier peuvent échanger des données, faire valoir leurs points de vue et parvenir à des solutions dans des domaines d'intérêt commun, comme la génomique ou la biotechnologie.

Durant le dernier exercice, des rencontres regroupant les administrations publiques, les entreprises, les institutions et les associations ont été organisées pour discuter de la *Stratégie d'innovation du Canada*. Au Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage, tenu en novembre 2002, un certain nombre de priorités ont été cernées, notamment améliorer le contexte des affaires au pays, continuer d'investir dans l'enrichissement des connaissances et dans la commercialisation du fruit de ces connaissances, former une main-d'œuvre qualifiée, stimuler la vitalité des collectivités canadiennes, accroître la recherche en santé et promouvoir le développement durable.

Ensemble, nous sommes parvenus à un vaste consensus sur les mesures à prendre pour assurer la prospérité économique du pays, encore et toujours. Une stratégie et des objectifs précis ont été retenus et le pays avance résolument dans la voie qu'il s'est tracé.

Les initiatives mises de l'avant par Industrie Canada et ses partenaires de la *Stratégie d'innovation du Canada* contribueront à créer un contexte favorable à l'innovation dans les entreprises et les institutions canadiennes et continueront d'encourager le développement de technologies d'avant-garde destinées aux marchés mondiaux. L'économie canadienne est décidément sur la bonne voie pour poursuivre son essor jusqu'à la fin de la présente décennie, attirer les investissements et permettre à sa population de bénéficier d'un niveau de vie plus élevé et d'une meilleure qualité de vie.

Le ministre de l'Industrie,



Allan Rock

Introduction

Les politiques économiques et sociales du gouvernement du Canada ont pour principal objet d'améliorer le niveau et la qualité de vie de la population. En favorisant la création d'un milieu propice à la croissance économique et à l'investissement, le gouvernement fournit l'assise d'une économie de classe mondiale, stimulée par l'innovation, l'imagination et le talent.

Le gouvernement du Canada n'est qu'un des artisans de la qualité de vie du pays. C'est pourquoi il s'est fermement engagé à travailler de pair avec les particuliers, les familles, les organismes bénévoles, le secteur privé et les autres ordres de gouvernement à modeler la société et l'économie.

Comme le souligne le document *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*, le gouvernement met également tout en œuvre pour moderniser ses propres méthodes de gestion, le but étant de se centrer davantage sur les citoyens, de fonder son action sur les valeurs et les résultats, et de dépenser judicieusement. Cette nouvelle orientation se traduit par un plus grand degré de transparence et de responsabilité. Les ministères et organismes fédéraux se soucient davantage de l'incidence de leurs programmes et services sur la vie des Canadiens à titre de clients, de contribuables et de citoyens. Ils apprennent à rendre compte de leur rendement en reliant leurs objectifs et réalisations à l'amélioration de la qualité de vie de la population.

Le présent rapport porte sur les mesures prises par Industrie Canada afin d'être un partenaire indispensable et de contribuer à la qualité de vie des Canadiens.

Il examine d'abord la qualité de vie – sa signification pour les gens et la situation du Canada par rapport à celle d'autres pays.

Les grandes priorités d'Industrie Canada – croissance de la productivité, création d'emplois, augmentation des revenus et développement durable – y sont exposées. Le rapport examine également comment ces priorités contribuent à stimuler l'essor économique ainsi que les résultats du Canada dans ces domaines par rapport à ceux d'autres pays.

Les pages qui suivent précisent enfin de quelle manière Industrie Canada agit comme partenaire indispensable en réalisant ses cinq objectifs stratégiques : innovation, connectivité, marché, investissement et commerce. Elles mettent en lumière pour chaque objectif stratégique les réalisations d'Industrie Canada, la situation du Canada par rapport à celle d'autres pays et les projets.

« Si nous voulons d'excellents soins de santé, si nous voulons une éducation exceptionnelle pour nos enfants et nos petits-enfants, si nous voulons des communautés sûres et propres à l'échelle du Canada, nous devons avoir une économie dont le rendement est suffisant pour nous permettre d'atteindre ces buts importants. »

— Allan Rock,
ministre de l'Industrie

La qualité de vie au Canada

Les Canadiens jouissent d'une qualité et d'un niveau de vie exceptionnels. Leurs revenus sont élevés, leur espérance de vie est longue, la population est en bonne santé, les collectivités sont sécuritaires et le milieu naturel est le meilleur qui soit. Cela explique pourquoi les Nations Unies ne cessent de classer le Canada parmi les dix premiers pays où la vie est la meilleure. De fait, selon l'indice de développement humain des Nations Unies de 2003, le Canada occupe le deuxième rang parmi les pays membres du G-7, après les États-Unis, et le huitième au monde.

Bien des gens considèrent le niveau de vie comme l'aspect le plus important de la qualité de vie. Un niveau de vie élevé contribue non seulement au bien-être économique des membres de la société, mais permet de financer des initiatives en matière de politique sociale qui rehaussent la qualité de vie de la population dans son ensemble.

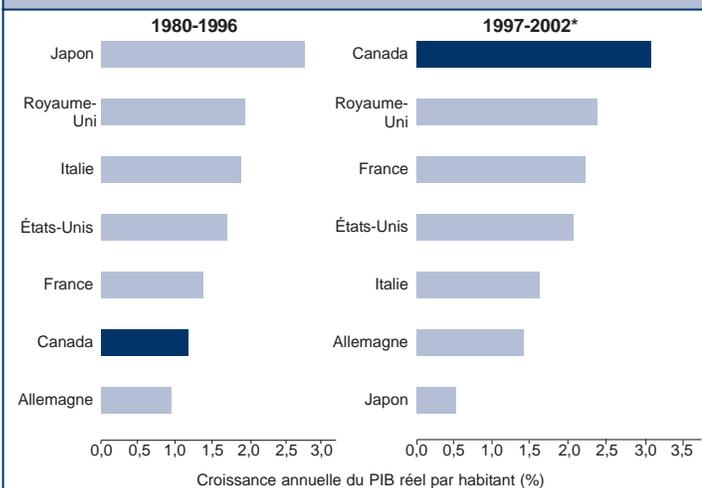
Le niveau de vie au Canada s'est grandement amélioré ces dernières années. On le mesure généralement par le produit intérieur brut (PIB) par habitant. De 1997 à 2002, le PIB par habitant a augmenté plus rapidement au Canada que dans tout autre grand pays industrialisé, y compris les États-Unis. Cette hausse est d'autant plus remarquable si on la compare à la période de 1980 à 1996, où le Canada occupait l'avant-dernière place parmi les pays membres du G-7 quant à la croissance du PIB par habitant (voir la figure 1).

De nos jours cependant, l'économie

mondiale axée sur la technologie est de plus en plus concurrentielle. Le Canada doit donc relever de nombreux défis pour maintenir son niveau de vie élevé. Celui-ci repose sur une croissance économique réelle, laquelle passe par la croissance de la productivité. Or, l'innovation est l'un des principaux facteurs d'accroissement de la productivité. Afin d'améliorer la performance économique et le niveau de vie du pays, il faut continuer de miser sur ses forces et ses atouts, et de les exploiter davantage, en plus d'explorer de nouvelles avenues et possibilités pour augmenter la productivité et encourager l'innovation.

Lancée en février 2002, la *Stratégie d'innovation du Canada* (strategieinnovation.gc.ca) vise à améliorer le niveau de vie de tous les Canadiens en élevant le Canada au rang des pays les plus novateurs et ingénieux du monde. La Stratégie est la pierre angulaire du programme pangouvernemental misant sur les forces et les valeurs des Canadiens.

Figure 1 Progression du niveau de vie dans les pays du G-7 (PIB par habitant)



*Projections de croissance de l'OCDE pour 2002; estimations de la population de fait pour 2002, pour le Canada et les États-Unis.

Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 72 (décembre 2002); Statistique Canada; Bureau of Labor Statistics des États-Unis.

Stimuler l'essor économique

Les grandes priorités d'Industrie Canada

Industrie Canada a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et d'améliorer ainsi le niveau et la qualité de vie au pays. Le Ministère stimule l'essor d'une économie dynamique en favorisant la croissance de la **productivité** et de l'**emploi**, l'augmentation des **revenus** et le **développement durable**.

Le Ministère s'associe avec divers intervenants pour offrir ses programmes et services, en plus de les consulter pour élaborer des politiques microéconomiques efficaces. Le secteur privé, les collèges et universités, les organisations non gouvernementales ainsi que les membres du portefeuille fédéral de l'Industrie, les autres ministères et les administrations provinciales et territoriales sont tous des partenaires importants qui aident Industrie Canada à s'acquitter de son mandat et à réussir ce qu'il entreprend.

Croissance de la productivité

Le niveau de productivité d'un pays, au premier chef, détermine l'amélioration du niveau de vie de sa population. Une économie moderne et concurrentielle se caractérise par un degré élevé d'innovation, qui est à l'origine de nouveaux produits pour les marchés étrangers et de moyens plus efficaces de produire des biens et d'offrir des services.

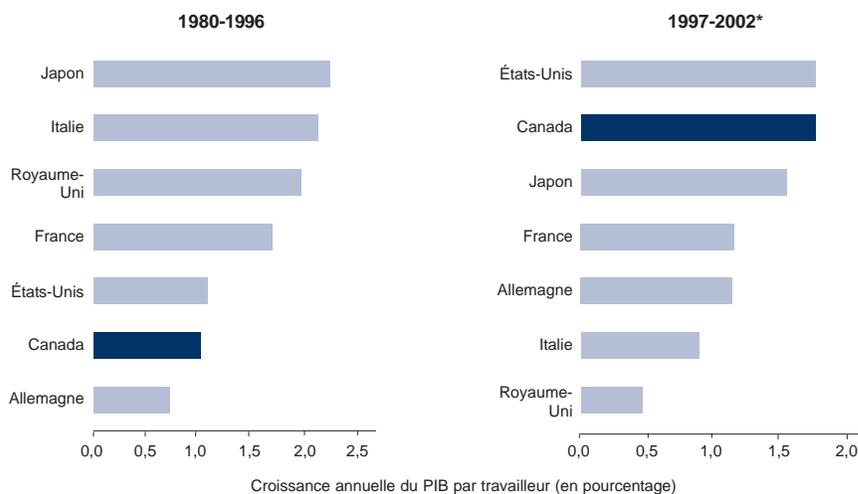
La période de 1997 à 2002 a été marquée par une forte hausse de la productivité au Canada. Les récents excédents budgétaires, la baisse du ratio de la dette au PIB, l'allègement du fardeau fiscal et une faible inflation ont stimulé l'investissement et contribué à accroître les gains de productivité.

Durant la même période, le Canada occupait le deuxième rang parmi les pays du G-7, après les États-Unis, quant aux gains de productivité du travail. Cela contraste nettement avec sa performance de 1980 à 1996, l'une des plus faibles de tous les pays du G-7 (voir la figure 2).

« Ce [l'innovation] n'est plus une question de choix ni pour le Canada, ni pour personne d'ailleurs. C'est la nouvelle règle du jeu de la mondialisation. Si nous voulons garantir aux générations futures un niveau de vie élevé, nous n'avons pas d'autres choix que d'innover. »

— Allan Rock,
ministre de l'Industrie

Figure 2 Gains de productivité du travail dans les pays du G-7



*Projections de croissance de l'OCDE pour 2002; données réelles sur l'emploi pour 2002 pour le Canada et les États-Unis.

Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 72 (décembre 2002); Statistique Canada; Bureau of Labor Statistics des États-Unis.

Le rythme de la croissance de la productivité s'accélère au Canada. Par contre, les niveaux de productivité sont sensiblement moins élevés qu'aux États-Unis – notre principal partenaire commercial et un important concurrent. La volonté de réduire cet écart de productivité est au cœur des objectifs de nos politiques économiques, car c'est la clé même d'une meilleure qualité de vie et de la capacité de faire des choix individuels et collectifs.

Rappelons que l'innovation est l'un des principaux facteurs d'accroissement de la productivité. *Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités* – contribution d'Industrie Canada à la *Stratégie d'innovation du Canada* – vise à accroître la productivité et la compétitivité en créant une économie de classe mondiale, stimulée par l'innovation, l'imagination et le talent.

Création d'emplois

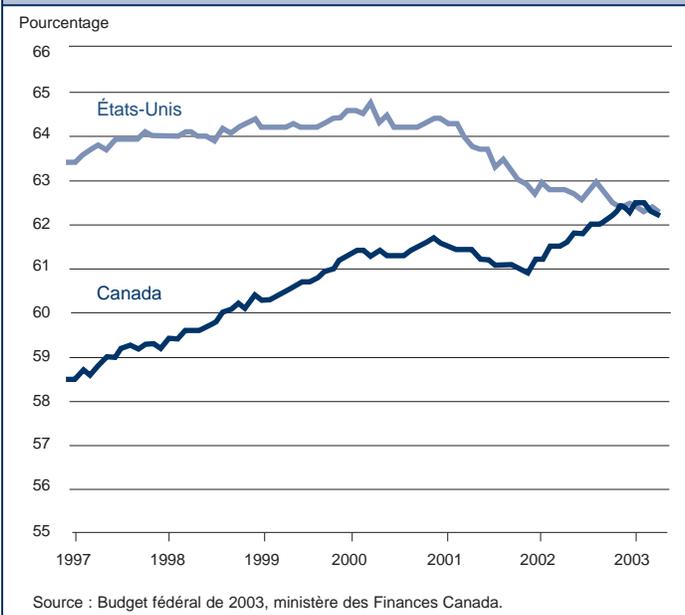
L'emploi est le lien fondamental entre le développement économique et le développement social. L'exploitation de nouvelles occasions, soit dans les affaires ou dans l'industrie, permet non seulement de créer des emplois, mais de s'attaquer à la racine de nombreux problèmes sociaux. Un taux d'emploi élevé est un élément clé pour rehausser le niveau de vie moyen.

Les statistiques dénotent la forte performance du marché du travail au Canada. Plus de 1,5 million d'emplois ont été créés entre 1996 et 2001 au pays, soit le taux de croissance de l'emploi le plus élevé de tous les pays du G-7. En 2002, l'économie canadienne a produit 560 000 nouveaux emplois, soit la plus forte hausse jamais enregistrée en 12 mois depuis 1976. Le taux de croissance de l'emploi s'établissait alors à 3,7 p. 100, taux le plus élevé depuis 15 ans.

Lors du ralentissement économique mondial de 2001 et de la reprise économique de 2002, le Canada surpassait les États-Unis en ce qui a trait à la croissance de l'emploi. Contrairement à notre pays, qui a enregistré un nombre record d'emplois créés en 2002, l'économie américaine perdait cette année-là 229 000 emplois. Lors du dépôt du budget fédéral de 2003, le taux d'emploi au Canada était sensiblement le même que celui aux États-Unis pour la première fois depuis 20 ans (voir la figure 3).

Par ailleurs, le taux de chômage au Canada a grandement diminué dans les années 1990. En 1993, il était de 11,2 p. 100, l'un des plus élevés des pays membres du G-7. En 2002, le taux de chômage demeurait relativement stable (7,7 p. 100), alors qu'il augmentait dans la plupart des pays postindustriels en raison du ralentissement économique mondial.

Figure 3 Taux d'emploi pour le Canada et les États-Unis, de 1997 à 2003



Augmentation des revenus

Le revenu réel disponible par habitant est un bon indicateur de la vitalité économique d'un pays. Tout comme le PIB par habitant, il repose sur la productivité, la croissance de l'emploi et les impôts.

Entre 1997 et 2001, le revenu réel disponible par habitant des Canadiens a augmenté de 2,3 p. 100 annuellement. Néanmoins, depuis les années 1970, les rapports de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) indiquent que l'augmentation du revenu réel par habitant au pays n'a pas suivi le rythme de celle des États-Unis (voir la figure 4). L'OCDE l'explique en partie par l'écart qui sépare les deux pays au chapitre de la productivité et par les différences quant aux taux d'impôt sur le revenu des particuliers.

L'écart du revenu entre les États-Unis et le Canada s'est toutefois rétréci en 2000, puis de nouveau en 2001, donnant à penser que l'économie canadienne

progresses dans la bonne direction. Il est possible de réduire davantage cet écart en explorant de nouvelles possibilités dans lesquelles le pays peut investir pour affermir sa position dans l'économie du savoir et accroître sa productivité.

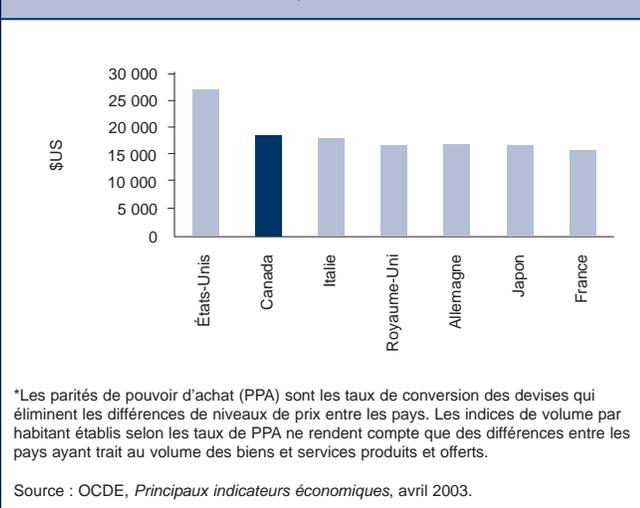
Développement durable

Une économie plus novatrice et productive ne signifie pas seulement une hausse de revenu des Canadiens. Cela signifie également faire en sorte que nos choix économiques comportent une dimension sociale et environnementale qui garantira la viabilité du développement. Une meilleure qualité de vie pour tous, maintenant et pendant de nombreuses années à venir, constitue le grand principe au cœur du développement durable.

Pour créer les bases d'une économie du savoir plus productive et plus concurrentielle, Industrie Canada continuera d'exercer son mandat en veillant à promouvoir le développement durable. Sa stratégie de développement durable (SDD-II) lui a permis à cet effet de jouer un rôle prépondérant et de former des partenariats sur trois fronts : l'efficacité, les technologies environnementales et la prise de décisions. Durant la présente année, le Ministère consultera un large éventail de parties intéressées en vue d'élaborer sa prochaine stratégie (SDD-III), qui doit être déposée au Parlement en décembre 2003.

L'indice de durabilité environnementale (IDE) de 2002 est une initiative du Groupe de travail sur l'environnement des Global Leaders for Tomorrow du Forum économique mondial. Il classe le progrès global en vue du développement durable dans 142 pays en mesurant 20 indicateurs de base et 68 variables qui les sous-tendent. Le Canada occupe la première place parmi les pays du G-7 et le quatrième rang mondial (après la Finlande, la Norvège et la Suède) en ce qui

Figure 4 Revenu réel disponible par habitant : pays du G-7 en 2001, selon les PPA* actuelles



« L'efficacité est un outil important qui peut stimuler l'innovation, renforcer la productivité et permettre d'atteindre les objectifs environnementaux. »

— Haut fonctionnaire
d'Industrie Canada

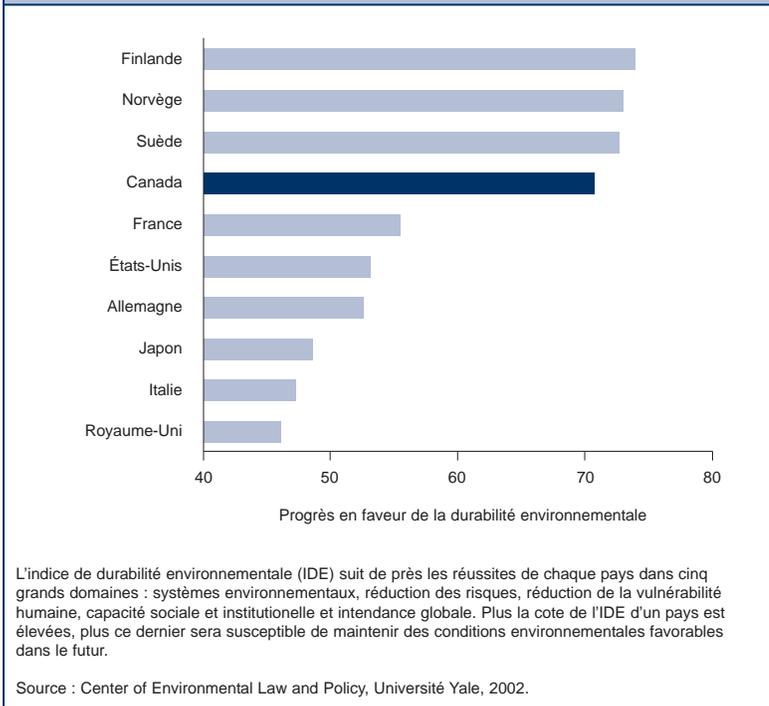
a trait à l'incidence des considérations environnementales dans l'élaboration des politiques économiques. En comparaison, les États-Unis se classent au 45^e rang de l'IDE (voir la figure 5).

Pour parvenir à un développement durable, l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques doit se faire avec la participation de plusieurs parties intéressées.

C'est pourquoi le Ministère

continuera de travailler en partenariat avec divers intervenants à l'accroissement de la productivité et de l'innovation au sein des industries canadiennes; il s'occupera du développement, de la commercialisation et de la démonstration d'outils, pratiques et technologies « exemplaires » en matière de développement durable dans tous les secteurs.

Figure 5 Indice de durabilité environnementale : résultats des trois premiers pays et des pays du G-7 en 2002



Innovation

Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

L'innovation est un processus permettant de tirer des avantages économiques et sociaux des connaissances, des idées nouvelles et des produits et services. Pour maintenir et accroître la prospérité du Canada, il faut créer un climat propice à l'innovation, renforcer la capacité d'innovation dans toutes les régions et mieux commercialiser les fruits de l'innovation.

Nos réalisations

Industrie Canada a contribué à bâtir et à consolider l'économie canadienne dans toutes les régions et les collectivités du pays de la façon suivante :

- il a augmenté l'investissement en recherche-développement (R-D) dans toute l'économie du pays;
- il a encouragé les entreprises canadiennes à tirer davantage profit de la création du savoir et de la commercialisation des idées;
- il a établi des partenariats pour veiller à ce que, dans les années à venir, le Canada dispose de suffisamment de main-d'œuvre hautement qualifiée, possédant les compétences requises pour contribuer à une économie du savoir dynamique.

Le Ministère est bien conscient des défis que doivent surmonter les organismes canadiens de tous les secteurs de l'économie afin d'accroître leur capacité de R-D et de lancer de nouveaux produits sur le marché. Pour les aider à relever ces défis, Industrie Canada a de tout temps appuyé la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs.

Le Ministère a conçu de nombreux programmes à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME), qui se heurtent à des difficultés particulières pour commercialiser leurs idées et surmonter divers obstacles sur le plan des finances ou de la gestion. Entre autres, le Centre de recherches sur les communications Canada (CRC), organisme d'Industrie Canada, veille à la bonne marche du Centre d'innovation pour les PME; il fournit aux PME des bureaux et leur donne accès à des laboratoires et à des installations uniques, à une équipe de chercheurs de calibre mondial et à un portefeuille de technologies brevetées de pointe.

La *Stratégie d'innovation du Canada* jette les assises d'une meilleure performance du Canada en matière d'innovation. Faisant

Industrie Canada contribue à promouvoir une « culture d'innovation » au Canada.

Partenariat technologique Canada

Partenariat technologique Canada (PTC), un des instruments clés de la *Stratégie d'innovation du Canada*, est un fonds d'investissement technologique.

- Depuis le lancement du programme, en mars 1996, jusqu'au 31 mars 2003, le portefeuille cumulatif de PTC a financé des projets représentant un investissement pluriannuel global dans la R-D d'environ 12 milliards de dollars (y compris 2,3 milliards de PTC). Ces projets devraient permettre de créer ou de conserver plus de 43 000 emplois. Le portefeuille actif de PTC comprend plus de 817 millions de dollars répartis entre 467 projets réalisés avec des PME.
- En 2002-2003, TPC a approuvé des investissements de plus de 430 millions de dollars dans 120 projets, lesquels entraîneront par effet de levier d'autres investissements de plus de 1,37 milliard de dollars.

(ptc.ic.gc.ca)

« La Stratégie d'innovation n'est pas un programme gouvernemental. C'est un plan détaillé pour le pays, à partir duquel les gouvernements fourniraient un leadership au secteur privé, aux universités et collèges, aux syndicats, dans le but de travailler ensemble à une cause commune pour atteindre les objectifs nationaux. »

— Allan Rock,
ministre de l'Industrie

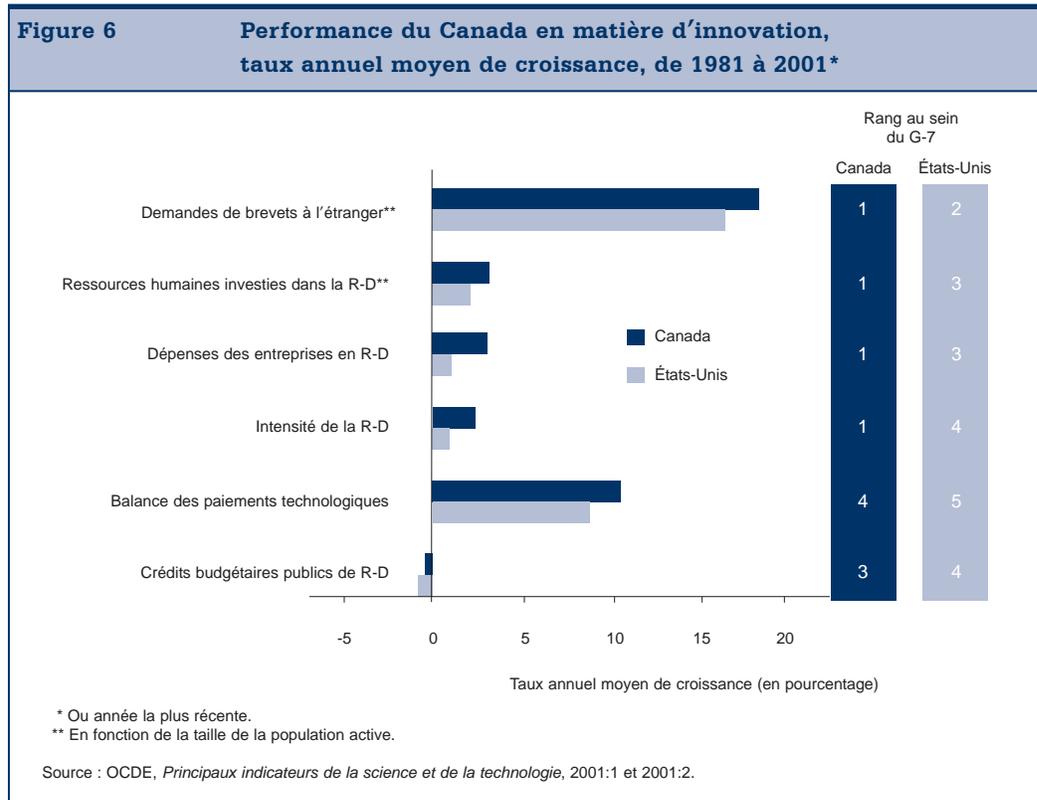
fond sur les engagements pris précédemment pour stimuler l'innovation, elle repose sur la participation de l'ensemble des intervenants — gouvernements, chercheurs, entreprises, établissements d'enseignement et citoyens. La *Stratégie d'innovation du Canada* est essentiellement un plan d'action visant à faire du Canada une économie plus vigoureuse et concurrentielle.

Le document *Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités* est la contribution d'Industrie Canada à la Stratégie. Soulignant l'importance de l'innovation pour l'économie canadienne et proposant une vision nationale en la matière, ce document établit des objectifs et des cibles, et fait état des initiatives fédérales à l'appui de la Stratégie.

Plus de 10 000 Canadiens ont participé au processus de mobilisation nationale qui a suivi la publication de la *Stratégie d'innovation du Canada*. Celui a atteint son point culminant au Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage, en novembre 2002. Des intervenants de divers secteurs industriels et organisations non gouvernementales ainsi que les représentants des provinces et des territoires ont pris part au Sommet afin de préciser les priorités futures de la Stratégie. Les participants sont parvenus à un consensus sur 18 recommandations prioritaires qui permettront tant au gouvernement qu'au secteur privé d'améliorer la performance du Canada en matière d'innovation. La rencontre a débouché sur la préparation du Plan d'action sur l'innovation qui orientera la mise en œuvre de la *Stratégie d'innovation du Canada*.

Notre situation actuelle

Si la performance globale du Canada sur le plan de l'innovation est inférieure à celle de bien d'autres grandes économies, elle témoigne toutefois d'importantes améliorations comparativement à d'autres pays du G-7 et, dans certains domaines, devance celle de ses principaux concurrents (voir la figure 6).

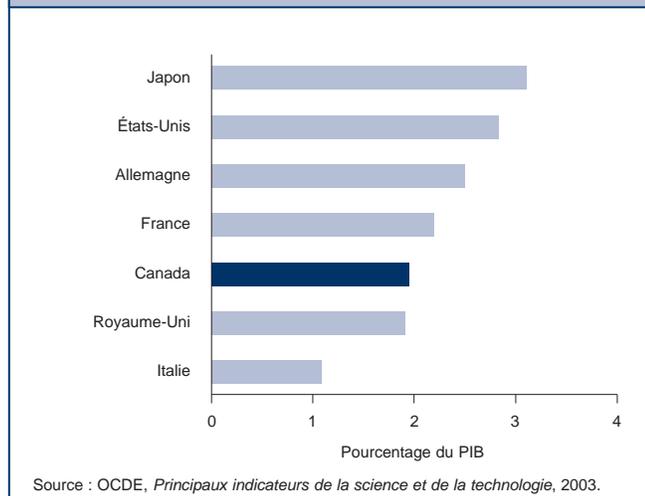


Durant les vingt dernières années, par exemple, le Canada a connu le taux de croissance le plus rapide en ce qui a trait au nombre de travailleurs qui se consacrent à la R-D, au nombre de demandes de brevets à l'étranger, aux dépenses des entreprises en R-D et de l'intensité de la R-D.

Au Canada, les dépenses intérieures brutes de R-D (DIRD) en pourcentage du PIB sont passées de 1,60 p. 100 en 1991 à 1,94 p. 100 en 2001, plaçant ainsi le pays au 5^e rang parmi les pays du G-7 et au 12^e rang parmi les 30 pays membres de l'OCDE (voir la figure 7).

Dans la *Stratégie d'innovation du Canada*, le gouvernement du Canada s'est engagé à doubler ses dépenses en R-D d'ici 2010. Selon de récentes projections, la Finlande, l'Islande, la Suède, le Japon, les États-Unis et la Corée pourraient tous obtenir un ratio DIRD/PIB supérieur à 3 p. 100 d'ici 2010, de sorte que le Canada devra augmenter ses dépenses en R-D à près de 3 p. 100 du PIB pour compter parmi les cinq premiers pays de l'OCDE.

Figure 7 Dépenses intérieures brutes de R-D (DIRD) des pays du G-7 en 2001



Nos projets

Le budget de 2003 reconnaît la nécessité de faire fond sur nos investissements antérieurs en R-D. Conformément aux recommandations formulées au Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage, le budget prévoit des engagements supplémentaires de 1,7 milliard de dollars en R-D.

En finançant des organismes comme la Fondation canadienne pour l'innovation et Génome Canada, Industrie Canada continuera d'appuyer l'innovation au pays.

Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités reconnaît le rôle clé que jouent les universités canadiennes dans le système d'innovation. Les universités assurent la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et effectuent des recherches qui, à long terme, contribueront à la compétitivité du Canada.

Pour aider les universités et les collèges à commercialiser davantage le produit de leurs recherches, Industrie Canada a l'intention d'examiner, à la lumière du Cadre de principes convenus conclu avec

« Pour se classer parmi les cinq premiers pays en matière de R-D d'ici 2010, ce qui figure parmi les cibles relatives à la performance sur le plan du savoir, le Canada devra au moins doubler le nombre de chercheurs dans la population active et favoriser la formation d'un groupe de gestionnaires solide. »

— *Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités*

Nouveaux secteurs à fort potentiel de croissance

Les participants au Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage ont convenu que les sciences de la santé, la biotechnologie et l'énergie propre sont les nouveaux secteurs à fort potentiel de croissance.

Industrie Canada continuera d'encourager ces secteurs prometteurs par l'intermédiaire de programmes et d'organismes tels que :

- Partenariat technologique Canada;
- Génome Canada;
- PRECARN;
- Piles à combustible Canada;
- BioProduits Canada.

l'Association des universités et collèges du Canada, les progrès accomplis dans le but de tripler la commercialisation d'ici 2010. Le Canada vise également à se classer parmi les chefs de file mondiaux quant à la part des ventes du secteur privé attribuable à des innovations.

L'économie du savoir stimule la demande sans cesse croissante de main-d'œuvre qualifiée. La situation démographique actuelle laisse entrevoir une pénurie grandissante de travailleurs qualifiés. Pour améliorer sa performance sur le plan de l'innovation, l'économie canadienne doit pouvoir compter sur un bassin suffisant de personnel hautement spécialisé. En collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada et Développement des ressources humaines Canada, Industrie Canada cherche à accélérer l'entrée des travailleurs qualifiés déjà assurés d'un emploi au pays, à attirer les étudiants étrangers talentueux et à éliminer les obstacles à la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger.

La *Stratégie d'innovation du Canada* reconnaît qu'une approche uniforme pour améliorer la performance des collectivités en matière d'innovation ne donnera pas les résultats escomptés. Industrie Canada mettra donc au point un programme de collectivités novatrices afin d'aider les petites villes et collectivités canadiennes à mettre l'innovation au service du développement durable, en misant sur leurs forces et leurs ressources.

Industrie Canada continuera également d'aider les entreprises à réaliser leurs objectifs de développement durable. Le Ministère leur fournira des produits d'information et des outils en vue de mettre en œuvre des stratégies de développement durable et d'efficacité. En partenariat avec les milieux de l'investissement, il cherchera à mieux comprendre en quoi les pratiques de développement durable des entreprises constituent une plus-value et comment le développement durable peut constituer un facteur de prise de décision dans l'investissement.

Connectivité

Faire du Canada le pays le plus branché du monde

La connectivité offre aux Canadiens de nouvelles occasions d'apprendre, d'entrer en interaction, de faire des affaires et de développer leur potentiel économique et social. La création d'un milieu d'excellence, où tous les Canadiens seront en mesure de tirer parti de leurs talents, compétences et idées pour profiter pleinement des avantages de l'ère de l'information, est au nombre des objectifs les plus fondamentaux du gouvernement.

Nos réalisations

Ministère responsable de l'initiative Un Canada branché, stratégie globale du gouvernement visant l'accès de tous les Canadiens à l'infrastructure de l'information et du savoir, Industrie Canada a progressé vers son objectif, qui consiste à faire du Canada le pays le plus branché du monde, de la façon suivante :

- il a veillé à la mise en place de la connectivité de base puis de l'accès aux services haute vitesse à large bande;
- il s'est assuré que les Canadiens y ont accès à prix abordable et qu'ils possèdent les compétences requises pour se servir des technologies de l'information et des communications (TIC) et en bénéficier;
- il a contribué au contenu canadien en ligne.

Comme le précise *Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités*, les pays novateurs ont besoin d'une infrastructure de pointe pour être concurrentiels sur le marché mondial. Pour ce qui est du taux de pénétration des services haute vitesse à large bande, le Canada fait figure de chef de file mondial grâce aux efforts du Ministère. Plus précisément, celui-ci a formé le Groupe de travail national sur les services à large bande, dont le rapport intitulé *Le nouveau rêve national – Réseautage du pays pour l'accès aux services à large bande* a été publié en 2001. Le Ministère a aussi affecté 105 millions de dollars au déploiement de ces services.

Industrie Canada a incité les citoyens, les entreprises, les gouvernements et les collectivités à prendre le virage technologique. Il a, en compagnie de toute une gamme de partenaires, doté les écoles, les bibliothèques et les centres d'accès public des TIC permettant de brancher les Canadiens.

Encourager l'utilisation d'Internet

Les programmes d'Industrie Canada, tels le Programme d'accès communautaire (PAC), Rescol canadien et Ordinateurs pour les écoles, ont joué un rôle de premier plan en ce qui concerne l'accès équitable et à prix abordable aux services Internet.

- Depuis la création du PAC par Industrie Canada en 1995, 8 800 centres d'accès public à Internet ont été établis partout au pays. En plus de donner accès aux TIC, à Gouvernement en direct et au cyberapprentissage, ces centres offrent aux jeunes l'occasion d'acquérir ou de transmettre des compétences propres à l'économie du savoir. (pac.ic.gc.ca)
- Le programme Premières Nations sur Rescol appuie le branchement à Internet des écoles des Premières Nations qui relèvent du gouvernement fédéral. Il a aidé à brancher toutes les écoles des Premières Nations qui souhaitaient y participer, soit plus de 80 p. 100. (www.rescol.ca)
- Depuis le lancement des programme Ordinateurs pour les écoles en 1993, plus de 425 000 ordinateurs remis à neuf ont été donnés aux écoles et aux bibliothèques canadiennes. Le programme a aidé les jeunes Canadiens à acquérir des compétences et une expérience d'une valeur infinie pour leur éducation et leur carrière. (cfs-ope.ic.gc.ca)

La connectivité est à la base même de l'économie et de la société du savoir.

« Le réseau à large bande permet d'entrevoir de nouvelles perspectives en ce qui concerne l'apprentissage en ligne, les soins de santé et l'accès aux services gouvernementaux. »

— Allan Rock,
ministre de l'Industrie

Industrie Canada joue également un rôle de premier plan dans les services gouvernementaux en ligne. L'initiative Gouvernement en direct (GED) donne suite à l'engagement du gouvernement du Canada d'accroître la diversité et le degré de perfectionnement des services offerts aux Canadiens. Elle vise à leur offrir d'ici 2005 des services intégrés et axés sur le client, partout et en tout temps, dans la langue officielle de leur choix.

Les services clés d'Industrie Canada sont déjà bien présents en ligne. De fait, le 31 mars 2003, le Ministère avait atteint son objectif relatif à l'initiative GED d'offrir tous ses principaux produits et services en ligne, devançant ainsi de deux ans l'échéance établie par le gouvernement du Canada. Les 17 grands services offerts en ligne par le Ministère représentent à la fois une source d'information et des services de transactions électroniques pour les clients, comme l'interrogation de bases de données, les transactions en ligne, les paiements électroniques et l'authentification. Le Ministère continuera à faire en sorte que la transmission et le traitement des renseignements personnels ou confidentiels en ligne soient sécurisés et conformes aux lois, règles et méthodes de l'administration fédérale concernant la protection de la vie privée.

Industrie Canada contribue au site du Canada en gérant le « Portail des affaires.ca » (portaildesaffaires.ca), dont la dernière version a été lancée au printemps 2002.

Ce portail offre aux entreprises un contenu propre à chaque province et territoire. Site Web donnant accès aux programmes d'Industrie Canada, [Strategis \(strategis.gc.ca\)](http://strategis.gc.ca) aide en outre considérablement le Ministère à s'acquitter de ses engagements au titre du GED. Par ailleurs, ce site contribue grandement au contenu économique et commercial des passerelles GED et des portails de regroupements. Industrie Canada gère également le Portail des technologies d'aide du Regroupement de l'information et des services pour les personnes handicapées (liens-ta.gc.ca).

CANARIE et CA*net4

En 2001, en partenariat avec CANARIE Inc., Industrie Canada a annoncé une entente de financement de 110 millions de dollars en vue de la conception, du développement et de l'exploitation de CA*net4, le réseau de recherche et d'innovation du Canada.

Le déploiement et l'exploitation de CA*net4 permettra aux chercheurs et aux enseignants canadiens d'avoir accès à un réseau national à large bande d'apprentissage, de recherche et d'innovation. L'un des principaux nœuds du réseau, le Centre de recherches sur les communications Canada, relie les utilisateurs de CA*net4 aux réseaux par satellite et à large bande du monde entier, favorisant ainsi la collaboration internationale en plus de démontrer les avantages de diverses applications à large bande.

(canarie.ca)

Collectivités ingénieuses

Dans le cadre de son programme Collectivités ingénieuses, Industrie Canada aide à démontrer de quelle manière l'utilisation novatrice et répandue des technologies de l'information et des communications (TIC) peut transformer la façon dont les gens vivent, travaillent et font des affaires.

En tout, 12 projets témoins des Collectivités ingénieuses ont été retenus — un dans chaque province, un dans le Nord et un autre dans une collectivité autochtone. Les 12 collectivités sont rapidement en train de devenir des centres d'expertise de l'intégration des TIC dans pratiquement tous les secteurs de services, y compris les soins de santé, l'éducation, le tourisme et le commerce.

(collectivitesingenieuses.ca)

Notre situation actuelle

Le Canada innove depuis longtemps en offrant à ses citoyens un accès à prix abordable à une infrastructure des TIC de pointe et en leur permettant d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour profiter pleinement des avantages de l'ère de l'information.

L'indice de connectivité annuel du Conference Board du Canada établit le classement des 10 pays les plus branchés du monde (les pays du G-7 ainsi que l'Australie, la Finlande et la Suède) en ce qui a trait à l'accessibilité, au prix, à la portée et à l'utilisation des TIC. Selon l'indice de 2001, le Canada occupait pour la troisième année consécutive la seconde place, derrière les États-Unis (voir la figure 8).

Figure 8 Sommaire du classement selon l'indice de connectivité pour 2001*										
	Globalement		Accessibilité		Prix		Portée		Utilisation	
Nombre d'indicateurs	42		12		8		12		10	
Pondération	100 %		20 %		5 %		25 %		50 %	
	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice
États-Unis	1	109	1	113	1	107	2	108	3	107
Canada	2	108	2	107	3	104	1	109	1	111
Suède	3	106	3	105	3	104	2	108	2	109
Finlande	4	102	5	101	1	107	4	100	5	101
Royaume-Uni	5	99	5	101	7	98	5	98	6	99
Australie	6	99	4	102	9	94	5	98	4	102
Allemagne	7	97	7	99	5	100	8	95	7	97
Japon	8	94	8	91	10	92	7	99	8	95
France	9	93	8	91	5	100	10	92	9	90
Italie	10	92	10	90	8	95	9	94	9	90

* Le classement se fonde sur certains indicateurs, sous réserve de la disponibilité de données crédibles, comparables à l'échelle internationale. Ce classement est une estimation qui s'appuie sur des données datant de 6 à 18 mois.

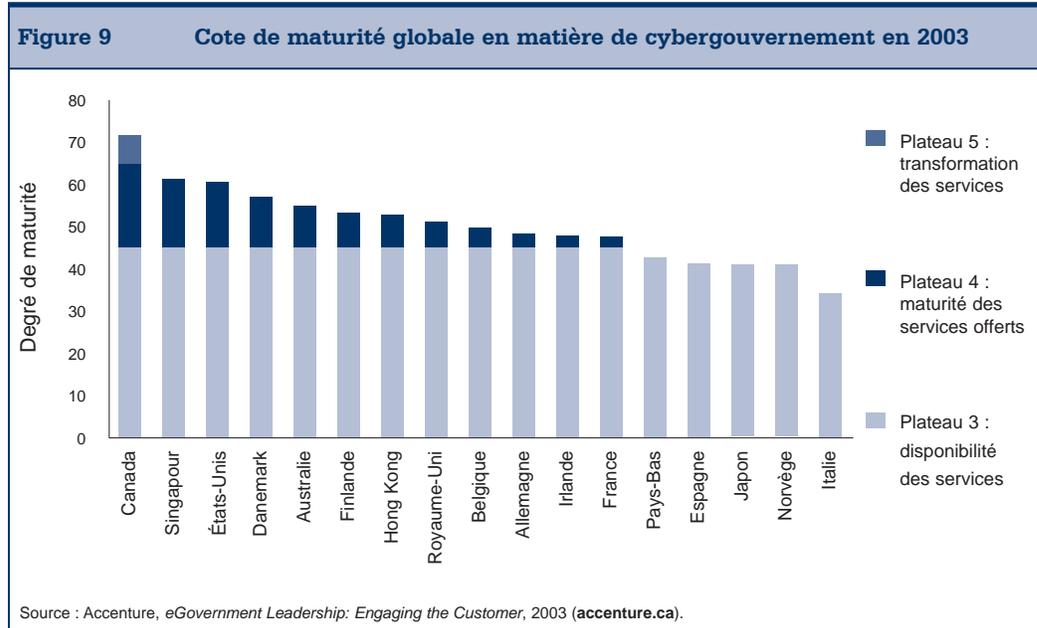
Source : Conference Board du Canada, 2002 (conferenceboard.ca).

En outre, le Canada se classe au premier rang mondial à la fois pour la portée et l'utilisation des TIC, affichant le taux le plus élevé (6,2 branchements par 100 habitants) d'utilisation d'Internet haute vitesse de tous les pays membres du G-7. De plus, les trois quarts des Canadiens ont accès à des réseaux haute vitesse ou à une autre infrastructure de services à large bande. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport à l'année précédente, où le Canada occupait le troisième rang pour la portée et le second pour l'utilisation.

Selon une étude réalisée par Accenture, société d'experts-conseils en gestion et de services technologiques de renommée internationale, le Canada continue d'être en tête dans le monde en ce qui concerne le cybergouvernement. Pour la troisième année consécutive, le pays occupe la première place pour ce qui est de l'accès électronique à l'ensemble des programmes et des services du gouvernement.

Cette étude démontre que les pays atteignent la maturité en matière de cybergouvernement en passant par une série de cinq plateaux. Les trois plateaux

supérieurs sont, en ordre ascendant, la disponibilité des services, la maturité des services offerts et la transformation des services. En 2003, le Canada était le seul pays ayant atteint le plateau le plus élevé, soit la transformation des services. Il devance ainsi ses deux principaux concurrents, Singapour et les États-Unis, et est le seul à avoir atteint le cinquième plateau, niveau le plus haut (voir la figure 9).



Nos projets

Les pays novateurs ont besoin d'une infrastructure de pointe pour être concurrentiels sur le marché mondial. L'infrastructure des services haute vitesse à large bande – l'accès à Internet de la prochaine génération – est un atout important pour innover. Par l'intermédiaire du Centre de recherches sur les communications Canada, le Ministère encourage la R-D dans des technologies novatrices qui donneront un meilleur accès à de tels services, à un meilleur prix. Le gouvernement du Canada s'est engagé à assurer à toutes les collectivités canadiennes un accès à prix abordable aux services Internet haute vitesse d'ici 2005. Le Programme pilote rural et nordique de développement de services à large bande est le premier pas dans cette voie.

Programme pilote rural et nordique de développement de services à large bande

Industrie Canada a lancé le Programme pilote rural et nordique de développement de services à large bande en septembre 2002.

Au cours des trois prochaines années, ce programme pilote de 105 millions de dollars, réalisé en collaboration avec le secteur privé, contribuera à accroître le nombre de collectivités ayant accès aux communications à large bande. Il permettra à la population canadienne de bénéficier de services de soins de santé, d'éducation et d'apprentissage continu, et de saisir des occasions d'affaires, tout en assurant l'avenir économique et social des gens de toutes les régions du Canada.

(largebande.gc.ca)

En partenariat avec l'industrie et le milieu universitaire, Industrie Canada, par l'intermédiaire de CANARIE Inc., continuera d'appuyer la mise au point et la démonstration d'applications de pointe au moyen de CA*net4. Il s'agit d'un réseau haute performance qui reliera les réseaux et les établissements de recherche du pays entier. Industrie Canada appuiera jusqu'en 2007 le déploiement et

l'exploitation de CA*net4. Les chercheurs canadiens auront ainsi accès à des capacités de réseautage optique haute vitesse gérées par les clients, ce qui leur permettra de mener à bien des recherches de pointe et de développer des applications dans des domaines comme la cybersanté, le cyberapprentissage, le cybercommerce, le cybercontenu et l'environnement.

Par l'intermédiaire des programmes tels que Rescol canadien et le Programme d'accès communautaire, Industrie Canada continuera de jouer un rôle de chef de file pour assurer aux Canadiens l'accès à l'infrastructure numérique, promouvoir l'acquisition de compétences numériques et favoriser une participation équitable à l'économie réseautée.

Le programme Étudiants bien branchés (EBB) (etudiantsbienbranchés.ca) aide les PME à prendre le virage du cybercommerce en offrant une formation pratique sur le commerce électronique et Internet à des milliers d'entreprises chaque année. Par sa série de services *Le commerce électronique – Première étape*, EBB aide les PME à se tenir au fait des plus récentes possibilités et informations offertes en ligne et à accroître ainsi leur compétitivité dans le marché électronique mondial.

Un marché équitable, efficace et concurrentiel est la pierre angulaire d'une économie saine et dynamique.

Marché

Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

Un marché efficace cherche à gagner et à maintenir la confiance des consommateurs, en plus d'offrir aux entreprises de meilleures chances de devenir concurrentielles, novatrices et prospères. Le rôle du gouvernement du Canada, pour assurer l'efficacité du marché, consiste à créer un milieu propice au moyen d'une démarche équilibrée. Il s'agit donc de servir l'intérêt public à l'aide d'une réglementation et de mécanismes d'exécution appropriés qui protègent les citoyens, tout en s'assurant que cette réglementation crée un milieu d'affaires favorable à une croissance économique reposant sur l'innovation.

Nos réalisations

Les organismes de services axés sur le marché d'Industrie Canada mettent tout en œuvre pour moderniser les lois, les règlements, les politiques et les règles qui régissent le marché. Ils améliorent les services à la clientèle ainsi que les outils servant à déceler ou à prévenir les comportements frauduleux, inéquitables ou trompeurs et à y mettre fin.

Ces organismes participent à un éventail d'activités, notamment pour favoriser l'expansion des services mobiles sans fil grâce à un plus grand accès au spectre, mettre fin au télémarketing frauduleux, accroître l'efficacité du régime de brevets au pays et offrir aux consommateurs les outils qui leur permettront d'avoir une meilleure confiance dans les achats en ligne. En partenariat et en consultation avec les parties intéressées, le Ministère assure la conformité aux règles du marché en menant à bien une gamme d'activités, visant entre autres à sensibiliser la population, à appuyer activement la conformité volontaire, à promouvoir la modification des comportements et l'adoption de pratiques responsables et, s'il y a lieu, à appliquer directement les règlements pour prévenir les comportements anticoncurrentiels, frauduleux, inéquitables ou trompeurs et y mettre fin.

Le Ministère appuie également la Passerelle d'information pour le consommateur canadien (infoconsommation.ca), la plus vaste source Internet de renseignements sur la consommation émanant de divers secteurs de compétence.

Organismes de services axés sur le marché

Par une action concertée, en partenariat avec d'autres gouvernements et pays ainsi qu'avec les entreprises et les consommateurs, les organismes de services axés sur le marché d'Industrie Canada s'assurent que le marché canadien est de classe mondiale.

Les organismes de services axés sur le marché d'Industrie Canada sont :

- Bureau de la concurrence (concurrence.ic.gc.ca)
- Bureau de la consommation (carrefourdesconsommateurs.ic.gc.ca)
- Bureau du surintendant des faillites Canada (osb-bsf.ic.gc.ca)
- Corporations Canada (strategis.gc.ca/corporations)
- Direction des politiques-cadres du marché (strategis.gc.ca/dpdci) et (strategis.gc.ca/pi)
- Mesures Canada (mc.ic.gc.ca)
- Office de la propriété intellectuelle du Canada (opic.gc.ca)
- Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications (stic.ic.gc.ca)

Récemment améliorée, la Passerelle donne accès à une information fiable sur la consommation provenant de plus de 35 partenaires nationaux et de 70 partenaires régionaux du secteur non gouvernemental, de 40 ministères et organismes du gouvernement fédéral et de plus de 250 ministères et organismes des gouvernements provinciaux et territoriaux.

À l'occasion de l'Exposition sur la technologie dans l'administration gouvernementale (GTEC) en octobre 2002, la médaille de bronze, catégorie Projets

innovateurs pangouvernementaux du cybergouvernement, a été décernée à Corporations Canada. Les entreprises désirant profiter de la constitution en société doivent d'abord en faire la demande auprès d'un secteur de compétence et ensuite s'enregistrer auprès des provinces où elles ont l'intention de faire des affaires. Le Projet d'enregistrement conjoint en direct vise à rationaliser ces processus d'enregistrement auprès des diverses autorités compétentes et à les rendre plus accessibles et conviviaux. Il offre un guichet unique pour l'enregistrement auprès des administrations fédérale et provinciales, et autorise le paiement en direct des droits à percevoir par carte de crédit à un taux plus avantageux.

À l'appui des examens menés par des comités parlementaires sur les lois-cadres du marché et conformément aux exigences réglementaires, deux rapports ont été déposés à l'automne 2002 au nom du ministre de l'Industrie. Le rapport *Stimuler la culture et l'innovation – Rapport sur les dispositions et l'application de la Loi sur le droit d'auteur* a été soumis à l'examen du Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes. Le *Rapport sur la mise en application de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* a été déposé devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Assurer la conformité aux règles du marché

En 2001, le Bureau du surintendant des faillites Canada a enregistré et supervisé 105 853 nouveaux dossiers d'insolvabilité (soit une augmentation de 6 p. 100 par rapport à 2000) et supervisé la clôture de 90 517 dossiers d'insolvabilité, entraînant la répartition de 284,5 millions de dollars de dividendes aux créanciers (soit 31 p. 100 de plus qu'en 2000).
(osb-bsf.ic.gc.ca)

Cinq cas de télémarketing frauduleux examinés par le Bureau de la concurrence durant les trois dernières années ont entraîné des économies nettes pour les consommateurs d'environ 9 millions de dollars, somme surpassant de loin les coûts d'enquête d'environ 800 000 \$.
(concurrence.ic.gc.ca)

Statut d'ACRI et d'ACEPI accordé à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)

Il existe 10 administrations chargées de la recherche internationale (ACRI), soit l'Office européen des brevets ainsi que le bureau des brevets des pays suivants : Australie, Autriche, Chine, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, Japon, République de Corée et Suède. Toutes les ACRI, sauf celle de l'Espagne, sont également des administrations chargées de l'examen préliminaire international (ACEPI).

Le statut d'ACRI et d'ACEPI a été conféré à l'OPIC, car il répond aux exigences suivantes :

- un effectif croissant d'examineurs de brevets d'invention hautement qualifiés et compétents, dont certains sont bilingues, voire trilingues;
- un système de traitement de brevets automatisé, moderne et efficace, résolument avant-gardiste et appuyé par une infrastructure complète à la fine pointe de la technologie de l'information;
- une vaste collection de documents de brevets et un grand nombre de ressources en ligne qui permettent aux examinateurs de brevets d'étudier soigneusement les documents pertinents;
- l'engagement de l'organisme à viser l'excellence dans la prestation des services à la clientèle.

(opic.gc.ca)

« Afin d'attirer des investissements et de stimuler l'innovation, il est essentiel que les Canadiens et les Canadiennes aient confiance dans le marché. Étant donné la vitesse vertigineuse de l'évolution technologique, les entreprises, les innovateurs et les consommateurs doivent tous avoir accès à des outils ultramodernes et conviviaux et à des renseignements pertinents pour pouvoir prospérer au sein de l'économie du savoir. »

— Allan Rock,
ministre de l'Industrie

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) s'est vu accorder le statut d'administration chargée de la recherche internationale (ACRI) et d'administration chargée de l'examen préliminaire international (ACEPI) en vertu du Traité de coopération en matière de brevets, géré par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). En plus de permettre à l'OPIC d'aider ses clients à acquérir des droits de brevet à l'échelle mondiale, ce nouveau statut confirmera le rôle de chef de file du Canada au sein de l'OMPI. L'OPIC commencera à offrir ces nouveaux services en 2004.

Notre situation actuelle

De solides capacités de réglementation permettent de gagner et de conserver la confiance des consommateurs et de réduire le risque et la responsabilité civile. Elles offrent aux entreprises de meilleures chances de devenir concurrentielles, novatrices et prospères par le maintien d'une performance économique stable et sûre.

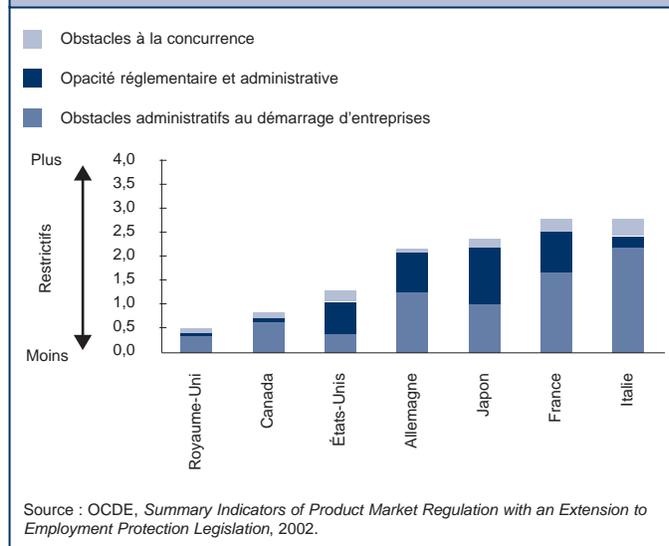
Selon un rapport publié en 2002 par l'OCDE, intitulé *La réforme de la réglementation au Canada : rester à la pointe du progrès grâce à l'innovation*, la solide capacité de réglementation acquise par le Canada au cours des vingt dernières années a contribué à la croissance économique du pays. Pour mesurer le climat réglementaire, l'examen de l'OCDE portait sur trois domaines : les politiques réglementaires régissant les entreprises tant étrangères que canadiennes, la réglementation économique et son incidence sur la concurrence ainsi que la réglementation administrative.

Dans l'ensemble et comparativement à d'autres, les réglementations économiques et administratives canadiennes sont favorables à l'innovation. Les obstacles réglementaires à l'entrepreneuriat au Canada sont parmi les plus bas à l'échelle internationale, le pays n'étant devancé à ce chapitre que par le Royaume-Uni (voir la figure 10). Ce fardeau relativement faible donne aux entrepreneurs canadiens un avantage concurrentiel sur le marché mondial et favorise une économie novatrice.

Même si le Canada se classe bien globalement, l'OCDE précise toutefois qu'il y a toujours place à l'amélioration dans le domaine des politiques réglementaires. Par exemple, la réglementation

canadienne qui s'adresse aux entreprises étrangères est plus restrictive que celle d'autres pays, ce qui risque de rendre le Canada moins attrayant aux yeux des investisseurs étrangers.

Figure 10 Obstacles réglementaires à l'entrepreneuriat parmi les pays des G-7 en 2002



Nos projets

Dans le discours du Trône de septembre 2002, le gouvernement s'est de nouveau engagé à accélérer les réformes réglementaires en adoptant une stratégie de « réglementation intelligente ». Celle-ci permettra d'améliorer les choses encore davantage sur le plan des politiques réglementaires et des obstacles à l'entrepreneuriat ainsi que de tirer le meilleur parti des idées novatrices, du savoir-faire international et des technologies de pointe que les entreprises étrangères apportent en investissant au Canada. En prenant cet engagement, qui fait partie de la *Stratégie d'innovation du Canada*, le gouvernement a reconnu la nécessité de se départir des régimes de réglementation normatifs et d'élaborer une réglementation fondée sur les performances pour aider les entreprises canadiennes à évoluer au rythme des entreprises étrangères axées sur l'innovation. Tout compte fait, un tel virage contribuera à améliorer le climat d'investissement, à inspirer davantage confiance dans le marché et à stimuler l'innovation et l'investissement dans la R-D.

Comme il a été mentionné dans le budget de février 2003, Industrie Canada consultera la population et proposera des mesures afin que les normes de gouvernance auxquelles sont assujetties les institutions financières et les entreprises constituées en vertu des lois fédérales soient du plus haut niveau et contribuent à accroître la confiance des investisseurs dans le marché canadien.

En outre, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce examinera la législation sur la faillite et l'insolvabilité, ouvrant ainsi la voie à des projets de réforme visant à faire en sorte que le régime canadien en la matière continue de répondre aux besoins du marché.

Initiatives d'Industrie Canada en faveur d'un marché équitable, efficace et concurrentiel

Pour mettre fin aux comportements frauduleux, inéquitables ou trompeurs sur le marché, Industrie Canada travaille à :

- l'imposition de sanctions plus sévères;
- une plus grande sensibilisation des groupes ciblés aux façons de détecter ces crimes et de s'en protéger;
- la modernisation des outils de détection, de prévention et de dissuasion.

Examen de l'encadrement du marché

- À la lumière de l'examen du Règlement sur les médicaments brevetés (avis de conformité) par le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, et dans le but de stimuler l'innovation et l'investissement dans la R-D, Industrie Canada évaluera la nécessité de moderniser le régime canadien des brevets afin que le cadre de protection de la propriété intellectuelle au pays demeure l'un des plus modernes et avant-gardistes du monde.
- Les principes fondamentaux qui sous-tendent la politique canadienne en matière de droits d'auteur sont la rémunération de ces droits et leur contrôle par les détenteurs ainsi que la diffusion de leurs œuvres et l'accès à ces œuvres. Alors que le Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes poursuit son examen de la *Loi sur le droit d'auteur*, Industrie Canada et Patrimoine canadien continueront de tenir des consultations et d'avancer des propositions en vue de modifier cette loi pour régler les problèmes pressants. On trouvera plus de renseignements dans le rapport *Stimuler la culture et l'innovation : Rapport sur les dispositions et l'application de la Loi sur le droit d'auteur* (strategis.gc.ca).
- Dans le but de moderniser le cadre de régie des sociétés sans but lucratif, Industrie Canada rédigera un projet de loi pour remplacer la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* par une nouvelle loi fondée sur la souplesse, la transparence et la responsabilisation.

Le Canada cherche également à inclure des dispositions relatives à la politique de la concurrence dans les accords de libre-échange et à élargir son réseau de coopération avec d'autres États, parmi lesquels figurent à court terme, le Japon et le Royaume-Uni.

Les organismes de services axés sur le marché d'Industrie Canada continueront de s'assurer que le marché demeure concurrentiel et dynamique. À cette fin, ils amélioreront le service à la clientèle, entre autres en donnant en ligne des renseignements sur l'état d'une demande de brevet. En sa qualité d'ACRI et d'ACEPI, l'OPIC sera en mesure d'offrir à ses clients un meilleur accès au régime international des brevets en 2004, permettant ainsi à Industrie Canada de poursuivre dans la voie de l'excellence au chapitre du service à la clientèle.

Investissement

Promouvoir davantage le Canada comme le lieu de prédilection de l'investissement intérieur et étranger

L'investissement et la formation de capital sont essentiels à la croissance économique, à l'innovation et au développement durable. Les entreprises étrangères établies au pays investissent massivement dans la R-D, ce qui rehausse la productivité et l'investissement de capitaux. L'investissement intérieur crée des emplois et contribue à la vitalité des collectivités du Canada. Afin d'attirer plus d'investissements au pays, il faut continuer activement de le faire connaître comme un lieu attrayant pour l'investissement.

Nos réalisations

Afin de promouvoir l'investissement au Canada, le Ministère a participé à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives précises sur la politique en matière d'investissement, le marketing et la communication, ou visant à attirer l'investissement dans les marchés et les secteurs prioritaires ainsi qu'à accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones.

En outre, le Ministère a terminé l'évaluation des effets de la *Loi sur l'investissement au Canada*. Il a aussi terminé une analyse comparative de la Loi et des régimes

Secteurs d'investissement prioritaires

Les secteurs d'investissement prioritaires d'Industrie Canada sont :

- les technologies de l'information et des communications;
- les sciences de la vie;
- l'aérospatiale et la défense;
- les industries de l'automobile;
- les technologies de l'énergie;
- les produits chimiques.

Des tables rondes sur l'investissement ont réuni un éventail de partenaires, y compris des représentants des missions à l'étranger, et ont conduit à la préparation de plans d'action en matière d'investissement pour huit marchés prioritaires.

Agriculture et Agroalimentaire Canada et Ressources naturelles Canada sont des partenaires sectoriels clés.

L'assise économique du Canada sur le plan de l'avantage des coûts relatifs en font un milieu de premier ordre pour les affaires.

Aide aux PME

Selon de récentes études réalisées par Statistique Canada, entre 70 et 80 p. 100 de la création nette d'emplois au pays vient des petites entreprises. Industrie Canada appuie les PME et reconnaît leur contribution à la prospérité économique du pays.

- La *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* a facilité l'octroi d'environ 11 000 prêts, entraînant des investissements d'environ 1 milliard de dollars dans la modernisation, l'amélioration ou l'expansion des petites entreprises.
- En collaboration avec des organisations communautaires de 22 collectivités de partout au pays, le Ministère a aidé les entreprises à « bien se préparer pour les investisseurs » et à trouver du capital de risque par l'intermédiaire du Plan d'investissement communautaire du Canada. Ces quatre dernières années, près de 235 millions de dollars ont été investis dans plus de 400 entreprises situées à l'extérieur des grands centres financiers.
- Entreprise autochtone Canada (EAC) a investi plus de 30 millions de dollars pour le démarrage et l'expansion d'entreprises autochtones, entraînant par effet de levier d'autres investissements de plus de 50 millions de dollars (abc-eac.ic.gc.ca). En collaboration avec l'Initiative fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario (FedNor), les organismes régionaux et Affaires indiennes et du Nord Canada, EAC a lancé l'Initiative de développement des entreprises autochtones, qui facilite l'accès aux fonds d'investissements et aux programmes fédéraux (fednor.ic.gc.ca).

« Nous pouvons rivaliser avec le monde et gagner. Nous pouvons attirer les investissements et les gens dont nous avons besoin pour réaliser notre plein potentiel — pas simplement pour pouvoir impressionner les économistes avec des chiffres sur un tableau, mais pour pouvoir préserver et améliorer la qualité de vie des Canadiens. »

— Allan Rock,
ministre de l'Industrie

d'examen de l'investissement d'autres pays, ce qui lui permettra d'évaluer l'efficacité du régime canadien afin de sensibiliser davantage les entreprises et de les inciter à voir le Canada comme lieu de prédilection pour leurs investissements. Industrie Canada collabore avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) à la bonne marche d'une initiative commune, Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC). De concert avec d'autres ministères fédéraux et les provinces, PIC sert de pôle d'attraction de l'investissement étranger direct (IED) au sein de l'administration fédérale. PIC mène des campagnes de marketing et de communication pangouvernementales pour mieux faire connaître le Canada et faire valoir les avantages des entreprises canadiennes et des investissements au pays.

Par l'intermédiaire de PIC, le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Transports Canada et des partenaires provinciaux à ce que la stratégie adoptée pour régler la situation à la frontière, au lendemain des événements du 11 septembre 2001, ne compromette pas l'image du Canada comme lieu d'investissement.

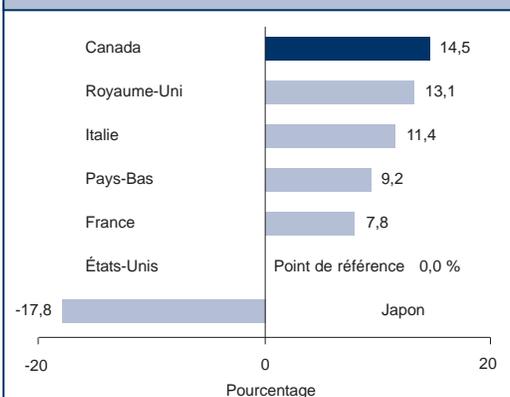
Le Ministère a également cherché à faire connaître le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement étranger sur le continent nord-américain. Il continue de promouvoir les investissements dans les secteurs industriels offrant le plus grand potentiel de retombées économiques.

Notre situation actuelle

Selon des études réalisées en 1997, en 1999 et en 2002 par la société KPMG sur les coûts des entreprises, le Canada est l'endroit le plus rentable pour démarrer et exploiter une entreprise. Selon l'étude de 2002, *Choix concurrentiels : Comparaison des coûts des entreprises en Amérique du Nord, en Europe et au Japon*, le Canada offre, par rapport aux États-Unis, un avantage moyen de 14,5 p. 100 sur le plan des coûts (voir la figure 11).

Dans l'ensemble, le Canada est le pays où le coût des affaires est le plus faible, ce qui donne un avantage indéniable aux entreprises d'envergure mondiale à la recherche du meilleur endroit pour investir, s'établir ou prendre de l'expansion.

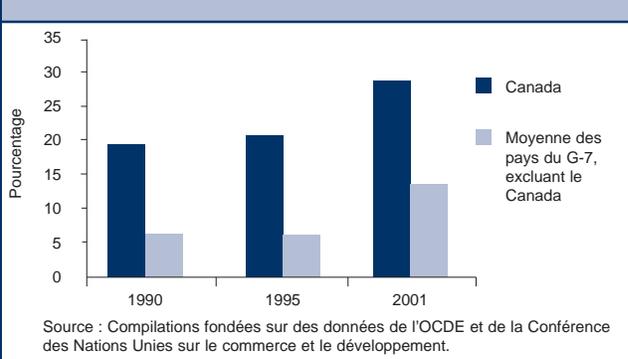
Figure 11 Avantage relatif du Canada sur le plan des coûts des entreprises en 2002



Cette figure illustre l'avantage ou le désavantage en pourcentage des coûts, comparativement aux États-Unis. La somme des pourcentages a été calculée en mesurant l'impact cumulé de 27 éléments de coûts plus sensibles à l'emplacement, lesquels comprennent les coûts de la main-d'œuvre, des transports et des services publics ainsi que les taxes.

Source : KPMG, *Choix concurrentiels : Comparaison des coûts des entreprises en Amérique du Nord, en Europe et au Japon*, 2002.

Figure 12 Part de l'IED en pourcentage du PIB



Source : Compilations fondées sur des données de l'OCDE et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

De fait, l'attrait du Canada comme lieu d'investissements donne d'heureux résultats. La valeur des investissements au Canada a connu une croissance spectaculaire, passant de 131 milliards de dollars en 1990 à 321 milliards en 2001. Les deux tiers de ces investissements proviennent des États-Unis. De 1990 à 2001, le ratio des entrées d'IED par rapport au PIB a augmenté de 10 p. 100, pour atteindre 29 p. 100. Il s'agit du ratio le plus élevé de tous les pays du G-7, de deux fois supérieur à la moyenne de 13,9 p. 100 des autres pays du G-7 (voir la figure 12 à la page précédente).

Nos projets

Dans la lutte pour obtenir une plus grande part de l'IED, le climat d'investissement doit être plus attrayant au Canada. Ses principaux partenaires commerciaux, y compris les États-Unis, améliorent le leur. Le Canada doit donc comparer ses lois, ses politiques et ses règlements aux pratiques internationales exemplaires et promouvoir chez lui l'amélioration continue de la conjoncture commerciale et réglementaire.

Afin de maintenir et d'améliorer le climat d'investissement au pays, il faudra éliminer les obstacles réels ou perçus à l'IED, liés entre autres aux formalités douanières, à l'immigration, à la réglementation et aux questions de propriété étrangère. Le ministre de l'Industrie a demandé au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie d'examiner la question des restrictions à l'investissement étranger dans le domaine des télécommunications. Le Comité a soumis son rapport

Investissement au Canada

Par l'intermédiaire de Partenaires pour l'investissement au Canada, le Ministère cherche à attirer de nouveaux investissements des multinationales tout en incitant celles-ci à maintenir leurs investissements actuels au pays :

- il offre des produits d'information sur l'investissement ainsi que des outils de commercialisation et de communication dans Internet, comme le site Web Investir au Canada (investiraucanada.gc.ca);
- il organise des campagnes concertées et ciblées sur l'investissement;
- il travaille avec le secteur privé, à l'échelle nationale et internationale, à la création d'alliances stratégiques et à la promotion d'occasions d'investissement.

Programmes d'Industrie Canada pour stimuler les investissements des PME et des entreprises autochtones

- Le programme de prêts consentis en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (LFPEC) vise à accroître l'investissement dans des PME viables à long terme, en facilitant l'accès à un financement d'environ 1 milliard de dollars répartis en quelque 10 000 prêts. Le Ministère s'attend par ailleurs à ce que le Projet pilote de location-acquisition associé à la LFPEC facilite l'accès à un financement d'environ 50 millions de dollars couvrant quelque 300 contrats conclus avec des PME. (strategis.gc.ca)
- Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), qui relèvent de FedNor, continueront d'aider les PME et les entreprises autochtones de partout au pays à obtenir le financement dont elles ont besoin. Dans les régions rurales et du Nord de l'Ontario, les SADC sont administrées par FedNor. Au cours des deux prochaines années, les SADC de l'Ontario investiront dans ces dernières plus de 70 millions de dollars, entraînant par effet de levier des investissements supplémentaires de 50 millions de dollars. (fednor.ic.gc.ca)
- Le Programme de développement des entreprises autochtones (PDEA), qui relève d'Entreprise autochtone Canada, investira plus de 39 millions de dollars annuellement pour venir en aide aux entrepreneurs autochtones, entraînant par effet de levier des investissements de 80 millions de dollars provenant d'autres sources. (abc-eac.ic.gc.ca)

et ses recommandations au printemps 2003 et la réponse du gouvernement est prévue pour cet automne. Par ailleurs, le Ministère continuera de tenir des consultations auprès des multinationales étrangères et l'industrie canadienne, d'analyser les principaux enjeux relatifs au climat d'investissement et aux obstacles à l'investissement en plus de défendre le bien-fondé de certains changements stratégiques et réglementaires. Ces initiatives découlent de l'engagement du gouvernement du Canada envers une stratégie de réglementation intelligente.

Malgré les conclusions avantageuses de l'étude de KPMG, des recherches indiquent que de nombreux investisseurs ne considèrent pas encore le Canada comme premier choix. Il faut donc les sensibiliser aux avantages d'investir ici. En collaboration

avec divers partenaires, notamment par l'intermédiaire de PIC, Industrie Canada prendra des mesures pour mieux renseigner les investisseurs éventuels des secteurs clés au moyen de stratégies de marketing et de communication ciblées.

En outre, un système d'échange des connaissances entre tous les partenaires de PIC sera établi. Industrie Canada continuera d'appuyer activement les campagnes d'investissement des sous-ministres, sous la direction de PIC.

Le Ministère continuera également de stimuler l'investissement intérieur : il fournira de l'information en temps opportun, élaborera des politiques et offrira des services aux PME canadiennes et aux groupes cibles, y compris les peuples autochtones et les collectivités rurales.

Importance des investissements canadiens à l'étranger

Lorsque les entreprises canadiennes investissent à l'étranger, tant ces entreprises que l'ensemble de l'économie canadienne en bénéficient. Une plus grande présence des entreprises canadiennes dans d'autres marchés concurrentiels stimule la croissance économique et les occasions d'affaires. Il est particulièrement important d'investir dans les industries de biens et services spécialisés de même que dans les méthodes de production, facteurs essentiels de la compétitivité à long terme du pays.

Les entreprises canadiennes prennent de plus en plus conscience des avantages qu'il y a à investir à l'étranger. Depuis dix ans, l'accroissement des investissements des entreprises canadiennes à l'étranger reflète celui des investissements étrangers au pays.

Industrie Canada est très dynamique dans les domaines de l'investissement international qui comptent le plus pour les Canadiens. Le Ministère met tout en œuvre pour promouvoir le Canada comme un endroit idéal pour l'investissement. Il suit également de près l'évolution de la conjoncture internationale en matière d'investissement afin de prendre en temps opportun les mesures stratégiques qui s'imposent. La négociation de règles équitables sur l'investissement avec les partenaires commerciaux du Canada ainsi que ses travaux de recherche clés sur l'économie figurent parmi ses autres activités importantes.

(investint.ic.gc.ca)

Commerce

Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

Le commerce est important pour l'ensemble de la population canadienne. Il stimule la création d'emplois et l'activité économique dans toutes les régions du pays. La stratégie commerciale du gouvernement vise principalement la hausse de l'emploi et l'augmentation des revenus au pays, afin que l'ensemble de la population canadienne puisse bénéficier d'une meilleure qualité de vie globale. La coordination des efforts, tenant compte des liens étroits entre l'investissement, l'innovation et le commerce, donne une solide assise au développement du commerce international et à l'accroissement de la productivité.

Nos réalisations

Industrie Canada a continué de faire valoir les avantages de l'exportation et d'appuyer les PME afin qu'elles soient plus concurrentielles sur le marché mondial. Le Ministère aide les entreprises canadiennes à s'implanter sur les marchés étrangers et fait la promotion du Canada en tant que fournisseur de produits et services de qualité. En outre, Industrie Canada a travaillé avec le MAECI à la défense et à la promotion des intérêts commerciaux du pays.

Industrie Canada est particulièrement bien placé pour travailler avec ses partenaires grâce à sa présence dans chaque province et à titre de membre actif d'Équipe Canada inc, réseau regroupant 23 ministères et organismes fédéraux; il peut ainsi stimuler le commerce intérieur et international en améliorant l'accès des entreprises canadiennes au marché. Le Ministère continue de mettre au point et d'améliorer ses programmes, produits et services, et de les offrir de manière intégrée aux entreprises et aux exportateurs canadiens.

Pour être concurrentiels sur le marché mondial d'aujourd'hui, les exportateurs canadiens — anciens ou nouveaux — doivent pouvoir compter sur un environnement commercial prévisible et ouvert. Le gouvernement du Canada s'est engagé à éliminer les obstacles dans les marchés clés, à assurer un accès continu et

La croissance des exportations canadiennes joue un rôle majeur dans la création d'emplois rémunérateurs dans l'industrie du savoir.

Promotion du développement des marchés étrangers

Par l'intermédiaire des Équipes sectorielles commerciales Canada (ESCC), Industrie Canada collabore avec d'autres ministères, les gouvernements des provinces, les organisations non gouvernementales et les entreprises à la bonne marche d'un programme de développement des marchés étrangers qui répond aux besoins des entreprises et est axé sur les occasions d'affaires et les priorités stratégiques.

En 2002-2003, les ESCC ont assuré une présence canadienne à plus d'une centaine de foires et de missions commerciales, favorisant ainsi l'accès des entreprises canadiennes aux marchés étrangers et l'expansion de ces marchés.

Parmi les participants à un sondage :

- environ 80 p. 100 ont déclaré qu'ils avaient pu avoir accès à de nouveaux marchés et accroître ou maintenir leur présence actuelle;
- 94 p. 100 ont affirmé qu'ils s'attendent à des retombées intéressantes;
- 10 p. 100 ont mentionné qu'ils avaient conclu sur place des ventes de plus de 500 000 \$.

En outre, Industrie Canada contribue grandement à mieux faire connaître le pays à titre d'important fournisseur de biens et services de qualité. Il a lancé un programme destiné à améliorer l'image de marque du Canada dans les grandes foires commerciales internationales.

(esc.c.gc.ca)

« Il est très important de nous positionner en vue du succès futur du Canada, car nous sommes une nation commerçante. En effet, comme près de 50 p. 100 de notre économie dépend de l'exportation de produits et de services, nous sommes l'une des plus grandes nations commerçantes de la Terre. »

— Allan Rock,
ministre de l'Industrie

efficace aux marchés actuels et à moderniser les frontières communes. Industrie Canada participe activement à ces efforts et, en partenariat avec le MAECI et le ministère des Finances Canada, poursuit les objectifs d'une politique commerciale stratégique.

Les Centres de commerce international (CCI) d'Industrie Canada collaborent avec tous les ordres de gouvernement et d'autres organismes par l'intermédiaire des Réseaux commerciaux régionaux. Ces partenariats offrent un éventail approprié de produits et de services visant à aider les initiatives de développement des exportations des entreprises clientes. Les CCI offrent aux nouveaux exportateurs des programmes et des services leur permettant de se familiariser avec les avantages et les rouages de l'exportation.

Industrie Canada a également contribué à la signature de l'Accord sur le commerce intérieur, qui est entré en vigueur en 1995. Étape importante en vue d'accroître la vitalité de l'économie canadienne, cet accord engage les gouvernements à réduire et à éliminer, dans la mesure du possible, les obstacles à la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des investissements au pays. Depuis son entrée en vigueur, des progrès ont été accomplis dans des secteurs clés, notamment en ce qui a trait aux marchés publics, à la mobilité de la main-d'œuvre, aux normes et aux mesures en matière de consommation, et aux transports.

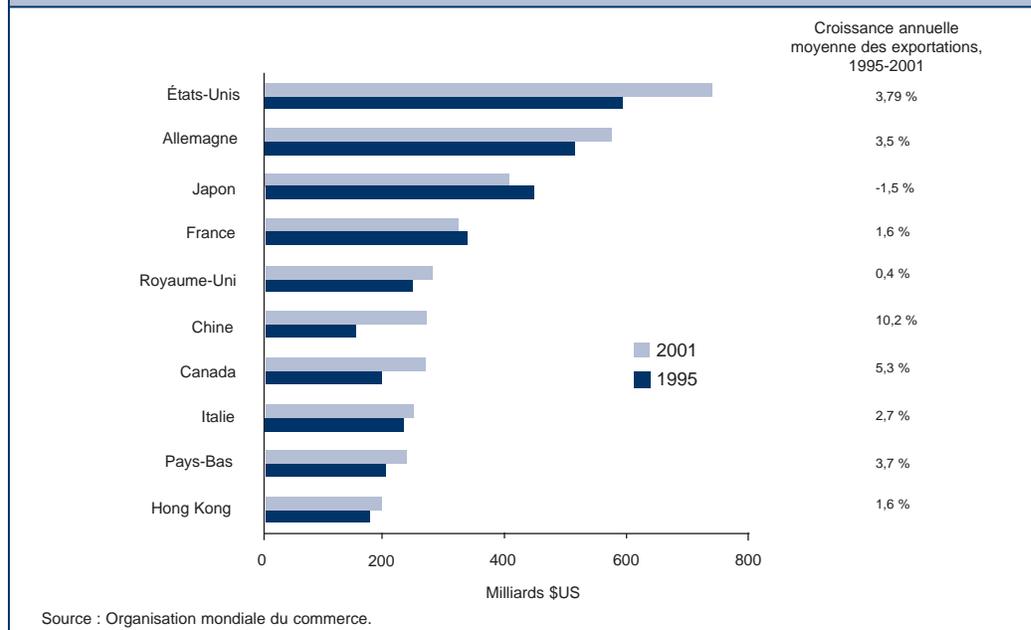
Négociations commerciales

Le Canada est un membre dynamique de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et a bien défendu sa position lors d'une série de négociations tenues dans le cadre du « Cycle de Doha » de l'OMC.

Le Canada travaille également activement en faveur :

- d'une zone de libre-échange des Amériques;
- d'un accord avec quatre pays d'Amérique centrale;
- d'un accord avec les quatre pays de l'Association européenne de libre-échange (Liechtenstein, Islande, Norvège et Suisse) et avec Singapour.

Figure 13 Les 10 exportateurs de marchandises les plus importants de 1995 à 2001



Notre situation actuelle

Selon la classification de l'OCDE, le Canada est le septième grand exportateur de marchandises au monde, avec un taux de croissance annuel de 5,3 p. 100 de 1995 à 2001. Or, il risque de se faire devancer, en particulier par la Chine. En effet le taux de croissance de ce pays a été le plus élevé au cours de la même période, ce qui lui a permis de passer du neuvième rang en 1995, au sixième, en 2001 (voir la figure 13 à la page précédente).

Les États-Unis continuent d'être le plus vaste marché d'exportation du Canada, environ 82 p. 100 des exportations canadiennes étant acheminées à des clients américains. Selon les estimations de Statistique Canada, les échanges bilatéraux entre les deux pays s'élevaient à environ 1,85 milliard de dollars par jour. Malgré l'importance primordiale du marché américain, on encourage les exportateurs canadiens à élargir leurs horizons en matière d'exportation. À l'heure actuelle, environ 28 p. 100 des exportateurs canadiens sont actifs dans des marchés autres que les États-Unis. En 2000, quelque 5 000 entreprises exportaient exclusivement dans d'autres marchés.

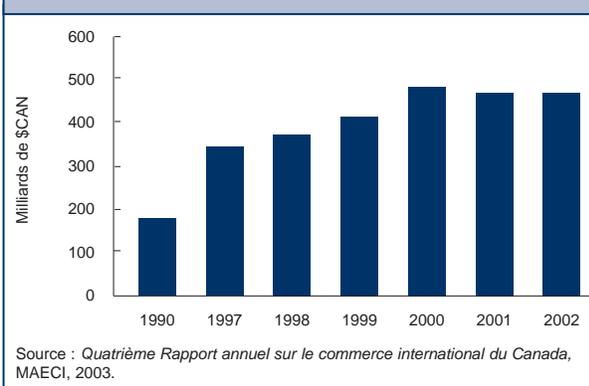
Depuis 1990, les exportations canadiennes de biens et de services ont monté en flèche durant neuf années consécutives et ont atteint un niveau record de 482,7 milliards de dollars en 2000. Par contre, les exportations de biens et de services ont diminué deux années de suite, accusant un repli de 2,4 p. 100 en 2001 et de 0,6 p. 100 en 2002, pour s'établir à 468,5 milliards de dollars (voir la figure 14). Cette diminution peut être en partie attribuée aux répercussions sur le commerce du climat d'incertitude géopolitique et du ralentissement économique aux États-Unis.

Depuis 1993, le nombre d'exportateurs canadiens a augmenté de près de 30 p. 100, pour s'établir à 38 000 établissements d'exportation. Comme dans bien d'autres pays, une poignée d'exportateurs se partagent le gros des exportations. Au Canada, 83,6 p. 100 des exportations sont réalisées par 4,2 p. 100 des exportateurs. Les données de 2000 indiquent que la valeur des ventes à l'exportation de biens et de services d'un peu plus de 27 000 exportateurs était inférieure dans chaque cas à 1 million de dollars. La plupart de ces entreprises comptaient moins de 50 employés. Nombre de ces PME ont le potentiel de devenir des exportateurs plus importants ou d'exporter régulièrement.

Échanges canado-américains

- Le Canada et les États-Unis forment le partenariat commercial le plus important du monde, leurs échanges bilatéraux s'étant élevés à 676 milliards de dollars en 2001.
- Entre 1996 et 2001, le taux de croissance composé du commerce entre les deux pays s'établissait en moyenne à 9,8 p. 100 par an.
- Les États-Unis font plus d'affaires avec le Canada qu'avec n'importe quel autre pays, davantage même qu'avec tous les pays de l'Union européenne réunis.

Figure 14 Exportations canadiennes de biens et de services



Nos projets

De concert avec le MAECI, Industrie Canada continuera, en collaboration avec des partenaires internationaux, de jouer un rôle pivot dans l'élimination des obstacles, là où ils existent, dans l'établissement de normes mutuellement reconnues, la promotion du développement durable et la défense des intérêts canadiens à l'étranger. Parmi les défis que le Canada doit relever, mentionnons la performance peu reluisante de la plupart de ses partenaires commerciaux à l'heure actuelle, l'instabilité géopolitique posée par le terrorisme international et la récente guerre en Irak, l'incertitude entourant les problèmes de régie des entreprises, les droits d'importation imposés par les États-Unis sur les exportations de bois d'œuvre canadien, ainsi que le raffermissement du dollar canadien. Quels que soient les défis, Industrie Canada continuera d'offrir des programmes et des services qui préparent les exportateurs canadiens et les font connaître.

Retombée non négligeable de la ratification par le Canada du Protocole de Kyoto et de son entrée en vigueur, de nouvelles occasions d'affaires se dessinent sur la scène internationale pour les technologies et les services canadiens. De nouveaux projets de réduction des émissions et d'amélioration de l'efficacité seront définis et entrepris, ce qui favorisera la commercialisation des innovations canadiennes ici et à l'étranger. En faisant valoir le Canada à titre d'économie de classe internationale et l'industrie canadienne comme fournisseur mondial de produits et services de qualité, à la fine pointe de la technologie, les entreprises canadiennes seront davantage en mesure de prendre de l'expansion sur les marchés d'exportation.

Industrie Canada travaillera en étroite collaboration avec un grand nombre de ministères fédéraux, avec les gouvernements des provinces et des territoires et avec le secteur privé, afin de mieux coordonner les activités de développement du commerce international et ainsi venir en aide aux exportateurs canadiens à la recherche de nouveaux débouchés dans d'autres marchés étrangers. Par exemple, bien que modeste à l'origine, le marché d'exportation du Mexique compte parmi ceux qui sont en plein essor. Il constitue le quatrième marché d'exportation du Canada, après les États-Unis, l'Union européenne et le Japon.

Initiative des villes durables

L'Initiative des villes durables (IVD) est centrée sur les défis auxquels se heurtent les milieux urbains dans les économies en développement. Lancée à titre de projet pilote en 1999, cette initiative se poursuivra jusqu'en 2004-2005.

L'Initiative offre des occasions de faire connaître le Canada en tant que fournisseur de technologies durables. Elle permet au gouvernement canadien, à des organismes non gouvernementaux et au secteur privé de travailler conjointement à des projets commerciaux et de développement dans des villes à l'étranger.

- Le projet pilote, portant sur cinq villes, a pris de l'ampleur et l'IVD englobe maintenant 17 villes réparties sur quatre continents.
- À ce jour, on a recensé des projets éventuels totalisant 3 milliards de dollars, dont la réalisation pourrait s'étendre sur sept ans. Des entreprises et des organisations canadiennes s'emploient déjà à réaliser certains d'entre eux, évalués à 2 milliards de dollars. Il s'agit là d'un rendement intéressant pour un investissement fédéral qui se chiffre à environ 1,5 million de dollars jusqu'à présent.
- Plus de 340 entreprises et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux du Canada participent à ce projet pilote dans divers domaines, comme les systèmes de gestion durable des déchets à grande échelle, les plans d'aménagement ou d'expansion des réseaux de collecteurs pluviaux ou d'égout, le tourisme, les télécommunications, la gestion de l'énergie et le transport urbain.

Le Ministère continuera de mener et d'appuyer des recherches sur les grands dossiers de l'heure en matière de commerce et d'investissement. Un élément clé de cette démarche consiste à s'assurer que la stratégie adoptée par le Canada dans le cadre de ses négociations avec ses partenaires commerciaux reflète fidèlement les intérêts d'Industrie Canada et de ses clients. Le Ministère met tout en œuvre pour défendre, en visant un juste équilibre, les intérêts des industries canadiennes dans chacune de ces négociations, et se concentre sur les services, les tarifs industriels et l'accès aux marchés, l'investissement, la propriété intellectuelle et les subventions. Outre les négociations menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mentionnons notamment celles portant sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), en vue de créer la plus grande zone de libre-échange du monde. Ces travaux apporteront aux entreprises canadiennes un meilleur accès aux marchés, le règlement équitable et efficace des différends et une plus grande stabilité.

Industrie Canada participe également à d'autres négociations moins médiatisées, par exemple en vue de libéraliser les échanges entre le Canada et l'Amérique centrale, ou de conclure un accord bilatéral sur le commerce et l'investissement entre le Canada et l'Union européenne.

Industrie Canada veillera à améliorer les possibilités d'échanges avec le plus important partenaire commercial du pays et

à s'adapter à la conjoncture économique et mondiale. Il s'agira avant tout de résoudre les questions frontalières portant sur la circulation des marchandises et des personnes de façon à ce que les intérêts commerciaux du Canada ne soient pas compromis.

Vu l'importance de ses échanges avec les États-Unis et pour étayer ses relations commerciales avec ce pays, le Canada y augmentera sa présence consulaire et ouvrira de nouveaux bureaux satellites spécialisés dans certains secteurs ou dossiers. Il sera ainsi possible de mieux faire valoir l'attrait du Canada comme lieu d'investissement ainsi que les capacités techniques et les entreprises novatrices du pays.

Équipe Canada inc se concentrera sur deux priorités au cours du prochain exercice. L'une vise à établir des liens et un esprit de collaboration solides pour assurer la bonne marche des programmes de coopération en matière de commerce, d'investissement, de sciences et de technologie – les trois piliers du développement du commerce international. L'autre consiste à appuyer davantage les réseaux commerciaux régionaux. Il s'agit de partenariats fédéraux, provinciaux, territoriaux et non gouvernementaux dans les régions, auxquels ont directement accès les PME qui envisagent d'exporter.

Au pays même, le Ministère s'est également engagé à travailler avec les provinces en vue de réduire davantage les obstacles au commerce et de trouver des moyens d'améliorer l'Accord sur le commerce intérieur et de stimuler les échanges.

Initiatives d'Industrie Canada en faveur du développement de réseaux commerciaux

Reconnaissant l'importance du commerce international pour la vitalité économique du Nord de l'Ontario, FedNor a mis en œuvre une nouvelle stratégie commerciale pour la région.

La stratégie vise à accroître les activités d'exportation des entreprises et des organismes du Nord de la province, et repose principalement sur :

- la création du Centre de commerce international de FedNor à Sault Ste. Marie;
- la mise en place d'un réseau consultatif communautaire sur le commerce, axé sur la région, pour favoriser l'échange d'information, l'apprentissage, la formation et l'échange de pratiques exemplaires;
- l'organisation et le financement des missions commerciales de l'Équipe du Nord de l'Ontario, y compris celle de Detroit, au Michigan, tenue en juin 2003.

(fednor.ic.gc.ca)

« En formant un nouveau partenariat [entre les universités, l'industrie et le gouvernement], nous améliorons les chances des chercheurs et des entrepreneurs canadiens. Ceci constitue une étape importante dans l'élimination de l'un des obstacles à l'innovation au Canada. »

— Allan Rock,
ministre de l'Industrie

Conclusion

Un partenaire indispensable adopte une approche stratégique pour rendre compte des mesures prises par Industrie Canada afin d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. Marquant un pas en avant dans les efforts déployés par le Ministère pour jauger son action à l'aune des résultats, ce rapport précise les réalisations du Canada, sa situation comparativement aux autres pays et ses projets pour la maintenir ou l'améliorer.

En réalisant chacun de ses cinq objectifs stratégiques, Industrie Canada tend à produire une économie dynamique qui permet au gouvernement du Canada d'atteindre son grand objectif — améliorer le bien-être et la compétitivité des Canadiens.

Industrie Canada n'est qu'un des nombreux intervenants qui contribuent à améliorer la qualité de vie de la population canadienne. Le Ministère en est bien conscient et il s'est engagé à travailler en partenariat pour soutenir et améliorer la croissance économique. Ces efforts concertés lui permettent de continuer à :

- édifier l'infrastructure du savoir qui favorisera l'innovation et la réalisation des grands objectifs économiques et sociaux;
- appuyer la recherche de pointe et l'accès à l'infrastructure numérique, à encourager l'acquisition de compétences et le commerce électronique et à améliorer les services offerts;
- revoir le contexte réglementaire pour s'assurer qu'il facilite l'investissement et l'innovation;
- miser sur une économie novatrice, qui attire l'investissement, les gens compétents, les idées et les ressources financières;
- ouvrir de nouveaux marchés au commerce, et à mettre de nouvelles idées et technologies à la portée des Canadiens.

Malgré les progrès accomplis par le Ministère en vue de la réalisation de ses cinq objectifs stratégiques, son travail ne s'arrête pas là. En continuant d'améliorer l'environnement et l'infrastructure qui permettent aux Canadiens de réussir dans l'économie du savoir, Industrie Canada s'est engagé à être un partenaire indispensable à l'amélioration de la qualité de vie de la population canadienne.